



Rapport d'activité 2009 2010



Lire et faire lire, un programme mis en oeuvre par :



SOMMAIRE

1	Rapport moral du Président Gérard David.....	2
2	Rapport d'activité 2009-2010.....	4
	2.1. La situation générale.....	4
	2.2. Les bénévoles.....	7
	2.3. Les structures éducatives d'accueil.....	9
	2.4. Les finances de l'association nationale.....	11
	2.5. Les finances des coordinations départementales.....	13
3	Bilan des actions et perspectives de développement.....	15
	3.1. Les réunions du réseau.....	15
	3.2. L'animation du réseau.....	18
	3.3. Le comité de lecture national.....	20
	3.4. La communication.....	21
	3.5. Les événements.....	23
	3.6. Les 10 ans de Lire et faire lire : événements nationaux.....	26
	3.7. Les 10 ans de Lire et faire lire : événements départementaux.....	28
	3.8. Les partenaires.....	30
	3.9. Le Plan de développement « Lire et faire lire X 4 ».....	34
4	Lire et faire lire au Québec.....	35
<u>ANNEXES</u>		37
1	Convention Plan de prévention de l'illettrisme	
2	« Sacs de Pages » 2009 : Dossier de presse	



Photo de groupe lors du 11ème Bilan national (octobre 2010 à Epinal)

1. Rapport moral et perspectives (par le Président, Gérard David)

Exercice 2009-2010 - Assemblée Générale du 15 avril 2010

Le récent rapport de l'Observatoire des pratiques culturelles des Français ne manque pas d'interpeller Lire et faire lire, en ce qu'il indique la relative stagnation des pratiques de lecture, notamment chez les adolescents. Ce qui nous est confirmé par les signataires de la convention que notre association vient de passer avec l'ABF (Association des Bibliothécaires de France). Ainsi, se trouve justifiée la mise en œuvre par le Ministère de la Culture, d'une politique accrue de développement de la lecture qui concerne non seulement le secteur de la lecture publique mais l'ensemble des acteurs, y compris, bien entendu, le monde associatif dont les pratiques en la matière sont aussi vivantes qu'elles y sont anciennes. Cet état de fait avait été perçu lors du Bilan national d'octobre 2009, au cours duquel l'intervention du représentant dudit Observatoire avait été éclairant. Il faut donc parier sur l'avenir. Et espérer qu'avec le temps, un « peuple de lecteurs » verra le jour, au-delà du discours d'intention, grâce à l'action nécessairement conjuguée des institutions et de tous les acteurs de la vie éducative et culturelle. Lire et faire lire entend bien prendre sa part, comme cela se fait depuis dix ans. Il est même permis d'espérer que Lire et faire lire connaîtra un fort développement dans les mois et les années qui viennent, si les perspectives annoncées se confirment. Lire et faire lire, contribuant à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse du livre et de la lecture, ne peut que nous satisfaire, pour peu que soient reconnus et respectés les deux axes qui en font l'originalité, le plaisir d'entrer en littérature, et le partage intergénérationnel.

Le Bilan national d'octobre 2009, chaleureusement accueilli par la Bibliothèque nationale de France, a donné l'occasion de lancer l'année des dix ans, d'annoncer quelques événements qui doivent jalonner cet anniversaire, de solliciter le réseau des coordinations pour que les « dix ans » ne soient pas qu'une affaire nationale, voire parisienne, mais qu'elle fourmille d'initiatives locales. Beaucoup s'y sont engagés et il conviendra de relater et de mettre en valeur le plus possible d'initiatives prises par nos structures d'accueil. L'occasion sera ainsi donnée de valoriser l'essentiel du programme, à savoir l'action discrète des bénévoles, dont nombre d'entre eux souhaitent s'engager davantage encore dans la conduite des projets et la vie de l'association. Sans doute, à cet égard, faudra-t-il revisiter le fonctionnement de nos rencontres interrégionales, pour qu'elles soient davantage encore, sous l'indispensable impulsion nationale, le lieu d'expression de la vitalité locale, du partage d'expériences, des partenariats qui se nouent en fonction des réalités de terrain.

L'année 2010 a permis, précisément, d'accroître encore les relations partenaires, que ce soit avec les institutions, déjà évoquées, que ce soit avec des organisations, associations dont l'objet est en relation directe avec le projet de Lire et faire lire. Le rapport d'activité en rendra compte, comme le rapport d'orientation donnera quelques perspectives. Si l'on peut se réjouir de ces partenariats qui témoignent d'une réciproque reconnaissance, force est de redire que les partenariats privés, notamment à caractère financier, marquent le pas. Cela contribue à la relative fragilité financière de Lire et faire lire. Il serait bon pourtant de poursuivre la politique amorcée de contribution à la vie du réseau, sur la base d'une contractualisation précise avec les coordinations acceptant de s'engager fortement dans les actions prioritaires.

L'année des dix ans devrait connaître un moment fort en octobre prochain à Epinal, à l'occasion de la Rencontre nationale des bénévoles et coordinateurs. L'équipe de la coordination des Vosges s'est dès 2009 fortement engagée dans sa préparation, en mettant l'accent sur la richesse des partenaires culturels locaux.

Les axes d'orientation proposés à l'Assemblée Générale pour les années qui viennent, compte tenu de l'éventualité de perspectives nouvelles, indiquent clairement que le développement important souhaité pour Lire et faire lire, notamment au plan quantitatif, ne pourra devenir effectif

que grâce à la confirmation -voire l'accroissement- de l'engagement de nos deux réseaux, à la recherche et l'accompagnement des moyens pour y parvenir. Tout en garantissant l'essentiel du programme, le plaisir de l'engagement des actuels et futurs bénévoles qui font route ensemble.

Gérard DAVID,
Président de Lire et faire lire

2. Rapport d'activité 2009-2010:

2.1 La situation générale :

Sur la base d'un questionnaire de bilan départemental rempli par les coordinations départementales, nous pouvons rendre compte de la situation de Lire et faire lire en France en 2009-2010 (*chiffres arrêtés au 30 septembre 2010*).

Le tableau ci-dessous synthétise, département par département, la présence des bénévoles lecteurs et l'implantation dans les structures éducatives d'accueil.

Pour certains bénévoles comme pour les structures d'accueil, l'action Lire et faire lire est engagée depuis plusieurs années, pour d'autres l'expérience est plus récente.

Ce tableau ne rend pas compte du renouvellement qui concerne 22,35% des effectifs bénévoles.

On note en termes d'effectifs une grande disparité d'un département à l'autre.

Nul doute que les conditions de mise en œuvre soient déterminantes et qu'il y ait un lien direct entre la disponibilité des coordinateurs, les financements mobilisés pour Lire et faire lire et les résultats chiffrés.

Toutefois grâce à ces données, nous pourrions déterminer notre mobilisation pour le développement de Lire et faire lire, en fonction des moyens disponibles dans les coordinations.

DÉPARTEMENT	COORDINATION	Date de démarrage de l'action	BÉNÉVOLES		STRUCTURES	
			2008-2009	2009-2010	2008-2009	2009-2010
01 - AIN	UDAF	2000	152	179	49	49
02 - AISNE	Ligue	1999	3	26	3	11
03 - ALLIER	Ligue	1999	137	133	43	39
04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE	Ligue / UDAF	2002	35	35	23	24
05 - HAUTES ALPES	Ligue	2000	5	4	3	2
06 - ALPES MARITIMES	LFL 06	1999	120	136	117	110
07 - ARDECHE	Ligue	2004	46	80	25	36
08 - ARDENNES	Ligue	2003	28	21	21	22
09 - ARIEGE	Ligue	2000	31	42	28	45
10 - AUBE	Ligue	2002	64	70	51	39
11 - AUDE	Ligue	2000	34	38	16	46
12 - AVEYRON	Ligue /UDAF	2000	46	59	21	52
13 - BOUCHES DU RHÔNE	Ligue	2001	138	158	75	78
14 - CALVADOS	LFL 14	2001	124	135	39	40
15 - CANTAL	Ligue /UDAF	2001	30	22	21	35
16 - CHARENTE	Ligue /UDAF	2001	99	102	45	48
17 - CHARENTE MARITIME	Ligue	2000	128	115	70	72
18 - CHER	Ligue /UDAF	2004	93	93	53	62
19 - CORREZE	Ligue /UDAF	2002	53	78	27	33
20A - CORSE DU SUD	Ligue	2000	6	0	1	0
20B - HAUTE CORSE			0	0	0	0
21 - CÔTE D'OR	Ligue /UDAF	2000	63	51	52	50
22 - CÔTES D'ARMOR	Ligue /UDAF	1999	106	107	73	66
23 - CREUSE	Ligue	2003	6	6	4	4
24 - DORDOGNE	Ligue	2001	94	122	22	58

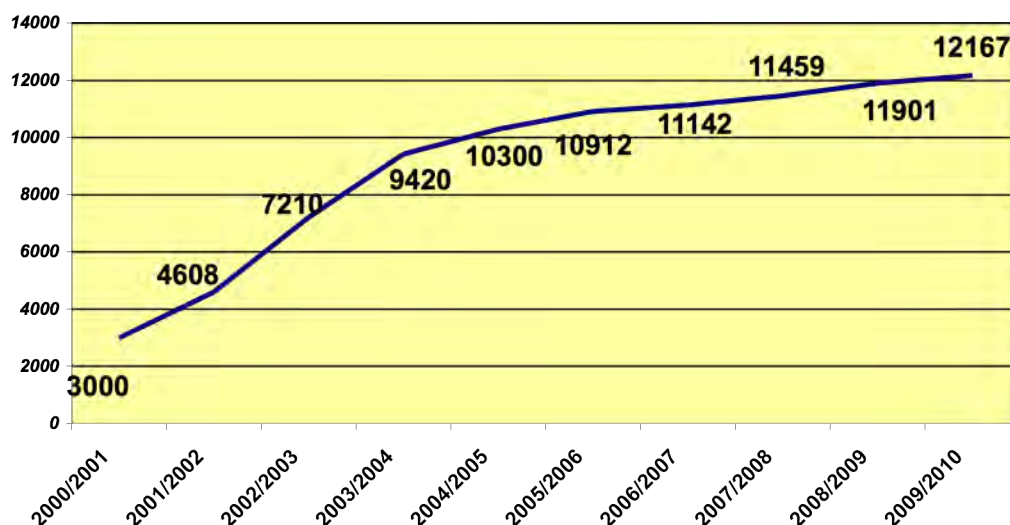
25 - DOUBS	Ligue	2000	70	63	19	18
26 - DROME	Ligue /UDAF	1999	63	52	37	24
27 - EURE	Ligue	2000	95	98	70	73
28 - EURE ET LOIR	Ligue / UDAF	2000	64	67	39	26
29 - FINISTERE	Ligue / UDAF	2000	204	191	46	48
30 - GARD	Ligue /UDAF	2000	230	208	110	92
31 - HAUTE GARONNE	LFL 31	2000	165	204	160	191
32 - GERS	Ligue	2002	41	42	29	26
33 - GIRONDE	Ligue / UDAF	2001	187	185	73	78
34 - HERAULT	Ligue /UDAF	2000	52	30	28	23
35 - ILLE ET VILAINE	Ligue /UDAF	2000	216	205	93	115
36 - INDRE	Ligue /UDAF	1999	32	30	41	48
37 - INDRE ET LOIRE	Ligue /UDAF	1999	65	59	25	29
38 - ISERE	Ligue	2000	294	307	118	102
39 - JURA	Ligue /UDAF	2002	54	52	6	8
40 - LANDES	Ligue	2000	72	62	25	26
41 - LOIR ET CHER	Ligue	2000	36	32	20	21
42 - LOIRE	LFL 42	2000	215	229	113	135
43 - HAUTE LOIRE	LFL 43	2000	21	17	12	10
44 - LOIRE ATLANTIQUE	Ligue /UDAF	2000	716	686	245	122
45 - LOIRET	Ligue /UDAF	1999	86	84	42	43
46 - LOT	Ligue	2001	25	45	14	17
47 - LOT ET GARONNE	Ligue	2001	57	50	16	23
48 - LOZERE	Ligue	2005	14	14	4	5
49 - MAINE ET LOIRE	Ligue /UDAF	2000	273	282	99	99
50 - MANCHE	Ligue /LFL 50	2002	148	153	77	114
51 - MARNE	LFL 51	2000	161	178	167	174
52 - HAUTE MARNE	Ligue	2002	100	109	40	46
53 - MAYENNE	Ligue /UDAF	2000	116	123	33	35
54 - MEURTHE ET MOSELLE	Ligue	1999	155	159	40	43
55 - MEUSE	Ligue /UDAF	2002	100	118	64	95
56 - MORBIHAN	Ligue /UDAF	1999	256	233	65	66
57 - MOSELLE	Ligue	1999	102	101	74	95
58 - NIEVRE	Ligue	1999	70	55	19	20
59 - NORD	Ligue / EGPE	2000	287	296	197	254
60 - OISE	Ligue	2003	21	16	17	18
61 - ORNE	LFL 61	2001	48	89	17	31
62 - PAS DE CALAIS	Ligue /UDAF	2003	234	311	99	118
63 - PUY DE DÔME	Ligue /UDAF	2000	26	39	22	25
64 - PYRENEES ATLANTIQUES	Ligue	2002	176	99	25	37
65 - HAUTES PYRENEES	Ligue /UDAF	2002	38	42	31	32
66 - PYRENEES ORIENTALES	LFL 66	2000	82	63	108	46
67 - BAS RHIN	Ligue /UDAF	2001	110	137	49	58
68 - HAUT RHIN	Ligue	1999	66	59	45	34
69 - RHÔNE	LFL 69	2003	220	219	157	100
70 - HAUTE SAÔNE	Ligue /UDAF	1999	45	46	19	19
71 - SAÔNE ET LOIRE	Ligue	2000	36	42	40	39
72 - SARTHE	Ligue	1999	92	99	49	47
73 - SAVOIE	Ligue	2000	247	262	58	54
74 - HAUTE SAVOIE	LFL 74	2005	27	45	8	19
75 - PARIS	Ligue /UDAF	2000	620	629	339	357

76 - SEINE MARITIME	Ligue	2001	318	363	122	132
77 - SEINE ET MARNE	Ligue	2000	106	127	68	70
78 - YVELINES	Ligue /UDAF	1999	213	136	111	71
79 - DEUX SEVRES	Ligue /UDAF	2000	56	69	19	21
80 - SOMME	Ligue	2000	52	55	43	48
81 - TARN	Ligue	2000	62	71	29	30
82 - TARN ET GARONNE	Ligue /UDAF	2001	32	48	32	33
83 - VAR	Ligue	1999	468	473	173	199
84 - VAUCLUSE	Ligue	2000	68	78	33	36
85 - VENDEE	Ligue	2000	212	219	95	113
86 - VIENNE	Ligue /UDAF	2001	86	81	48	53
87 - HAUTE VIENNE	Ligue /UDAF	1999	137	118	46	53
88 - VOSGES	Ligue	1999	101	102	30	45
89 - YONNE	Ligue /UDAF	2001	70	68	28	17
90 - BELFORT	Ligue	2003	14	14	7	6
91 - ESSONNE	Ligue /UDAF	2000	218	147	32	66
92 - HAUTS DE SEINE	LFL 92	1999	244	325	88	126
93 - SEINE SAINT DENIS	Ligue	1999	160	158	67	63
94 - VAL DE MARNE	Ligue /UDAF	2000	215	190	96	91
95 - VAL D'OISE	Ligue	1999	298	300	148	151
971 - GUADELOUPE	Ligue	2002	8	8	7	7
972 - MARTINIQUE	Ligue	2002	17	1	16	4
973 - GUYANE	USEP	2008	2	3	2	3
974 - REUNION	LFL 974	2000	48	30	23	21
978- POLYNESIE	Ligue	2006	123	155	41	43
988 – NOUVELLE CALEDONIE	Ligue	2008	2	0	10	0
TOTAUX			11901	12167	5530	5901

2.2. Les bénévoles :

2.2.1. Evolution des inscriptions des bénévoles

Cette année nous avons enregistré **une croissance de 2,23%** avec l'inscription de 266 lecteurs de plus qu'en 2008-2009, et **un taux de renouvellement de 22,35%**.



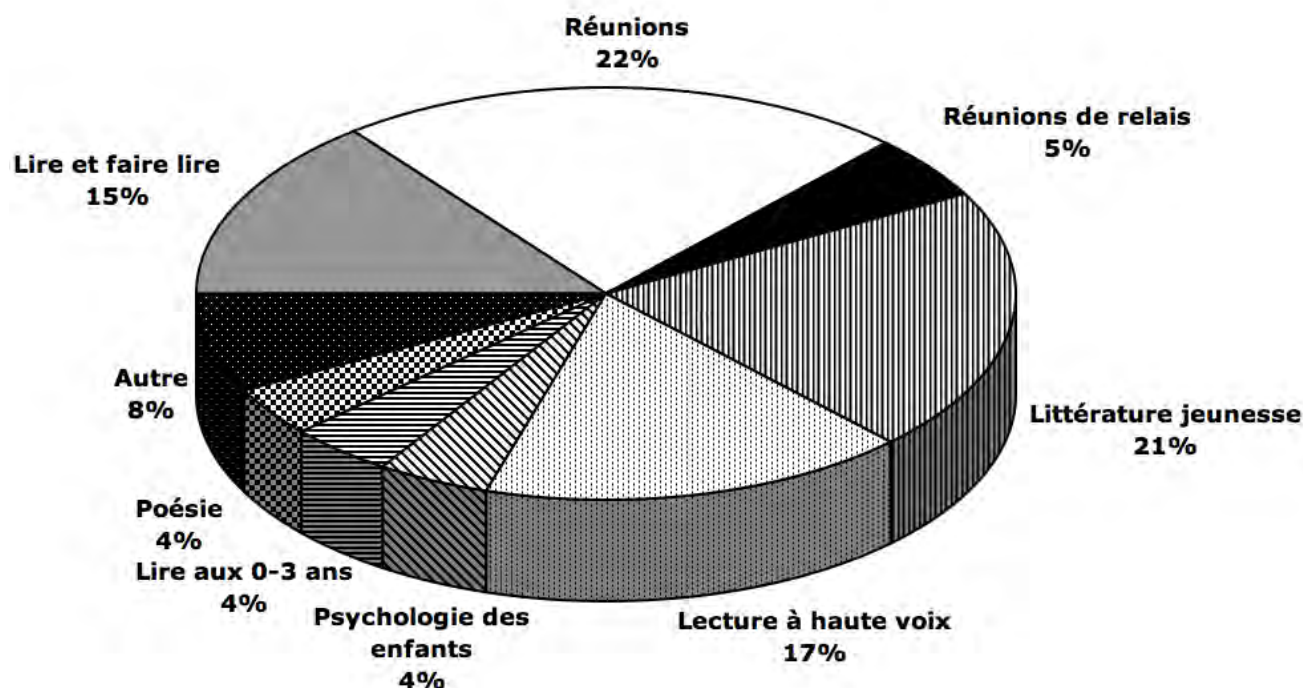
2.2.2. Formations départementales

La formation des lecteurs bénévoles est un élément important du travail des coordinateurs. Pour nos partenaires, c'est un gage de la qualité de nos interventions.

Nous avons proposé aux bénévoles au moins **802 journées de formations, soit une progression de 11%**.

Sans faire des bénévoles des professionnels, Lire et faire lire a le souci de leur donner les informations sur l'actualité de l'édition et de leur faire partager les techniques des bibliothécaires mais aussi des comédiens, la lecture à voix haute ne s'improvisant pas.

Les thèmes des formations départementales sont :



2.2.3. Formations nationales

L'association nationale Lire et faire lire propose cinq modules de formation destinés aux bénévoles. Il s'agit ainsi de mieux préparer leur participation aux événements nationaux :

- « Lire la poésie » (sensibilisation en vue d'une participation au Prix Poésie)
- « Lire en public » (préparation aux lectures publiques à l'occasion de A vous de lire!, des 10 ans de Lire et faire lire, de la Semaine bleue, des Semaines d'Education contre le racisme, etc.)
- « Lire aux tout petits » (développement dans les structures de la Petite enfance)
- « Lire en quartiers prioritaires » (préparation des lectures dans des structures éducatives dépendant de dispositifs tels que le Programme Réussite Educative, Ambition Réussite, etc.)
- La constitution et « la mise en place des Equipes départementales » font l'objet du dernier module.

Ces rencontres d'une journée sont organisées localement et peuvent réunir les bénévoles de plusieurs départements, dans la limite d'une trentaine de participants en général. Des partenaires tels que les bibliothécaires ou les animateurs de centres de loisirs peuvent y être conviés.

En 2010, nous avons réalisé les formations suivantes :

- Lire la poésie : 13 modules, soit 267 stagiaires
- Lire en public : 10 modules, soit 207 stagiaires
- Lire aux tout petits : 11 modules, soit 282 stagiaires
- Lire dans les quartiers prioritaires : 4 modules, soit 95 stagiaires
- Equipe départementale : 12 modules, soit 276 stagiaires

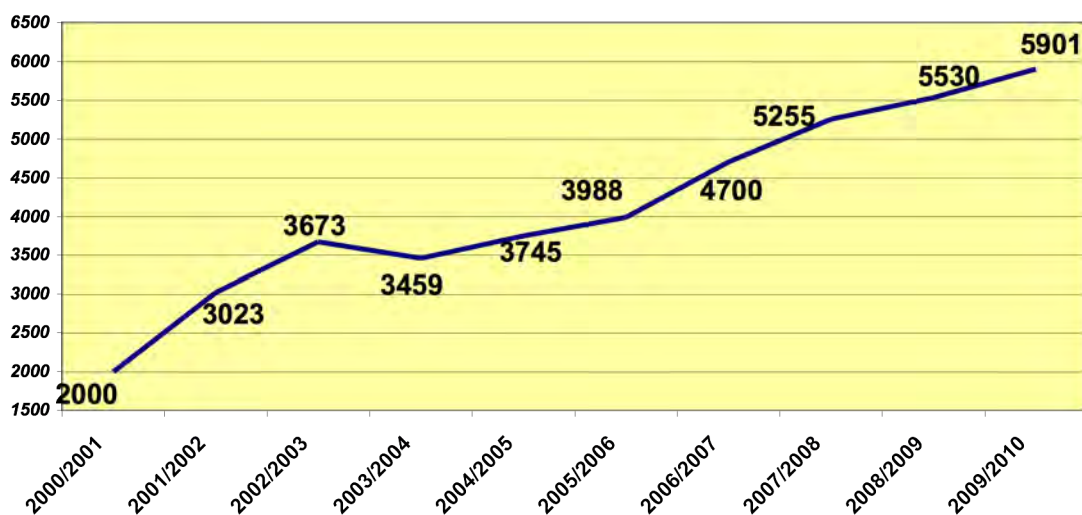
2.3. Les structures éducatives d'accueil :

Nous comptabilisons en 2010, 5036 écoles et 865 autres structures éducatives d'accueil, soit 85,34% d'écoles pour **une progression globale de 6,71%** (371 structures supplémentaires). Environ **250 000 enfants** bénéficient des séances de lectures Lire et faire lire.

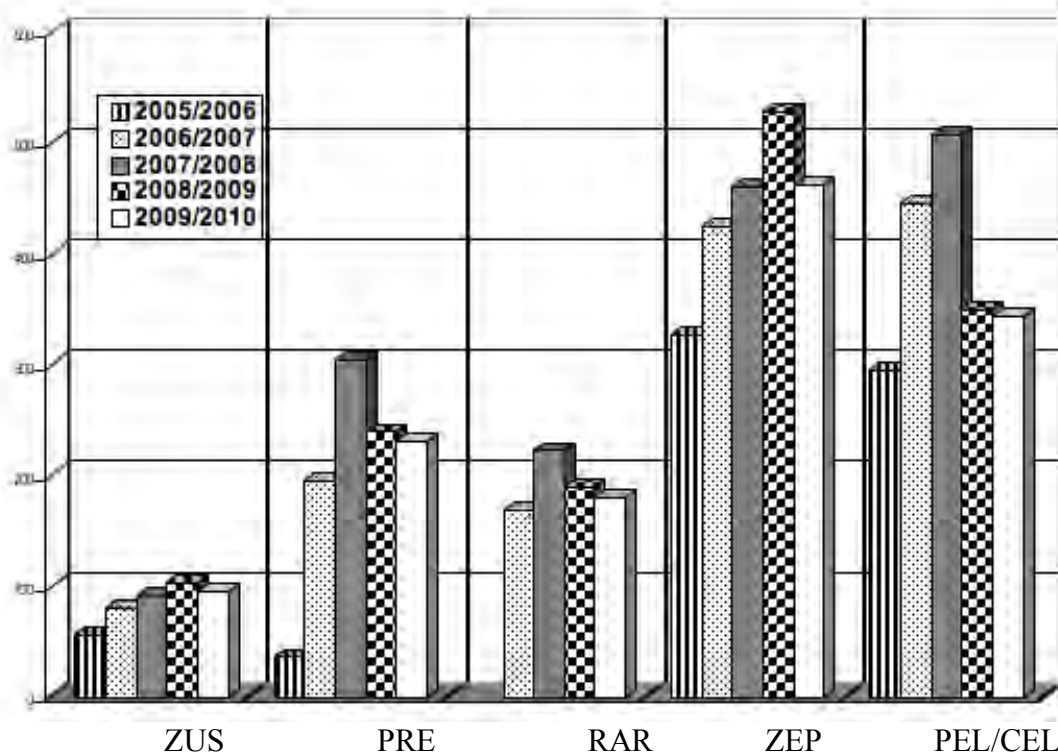
2.3.1. Les écoles

Les écoles sont à 58,36% des élémentaires et à 41,64% des maternelles.

Nous sommes implantés à 28,49% en zones rurales, à 55,35% en zones urbaines et à 16,16% en zones semi-urbaines.



L'éducation prioritaire

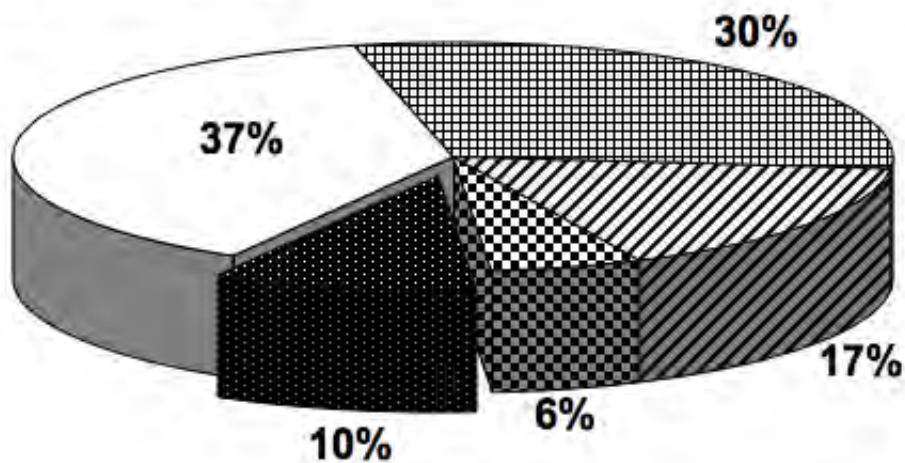
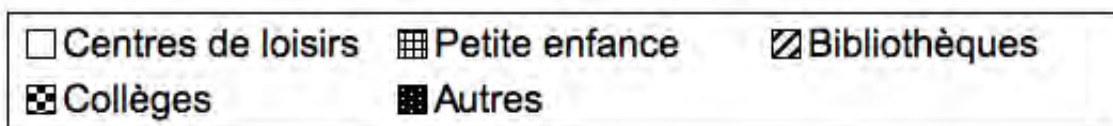


ZUS : Zone Urbaine Sensible
RAR : Réseau Ambition Réussite
PEL / CEL : Projet / Contrat Educatif Local

PRE : Programme Réussite Educative
ZEP : Zone d'Education Prioritaire

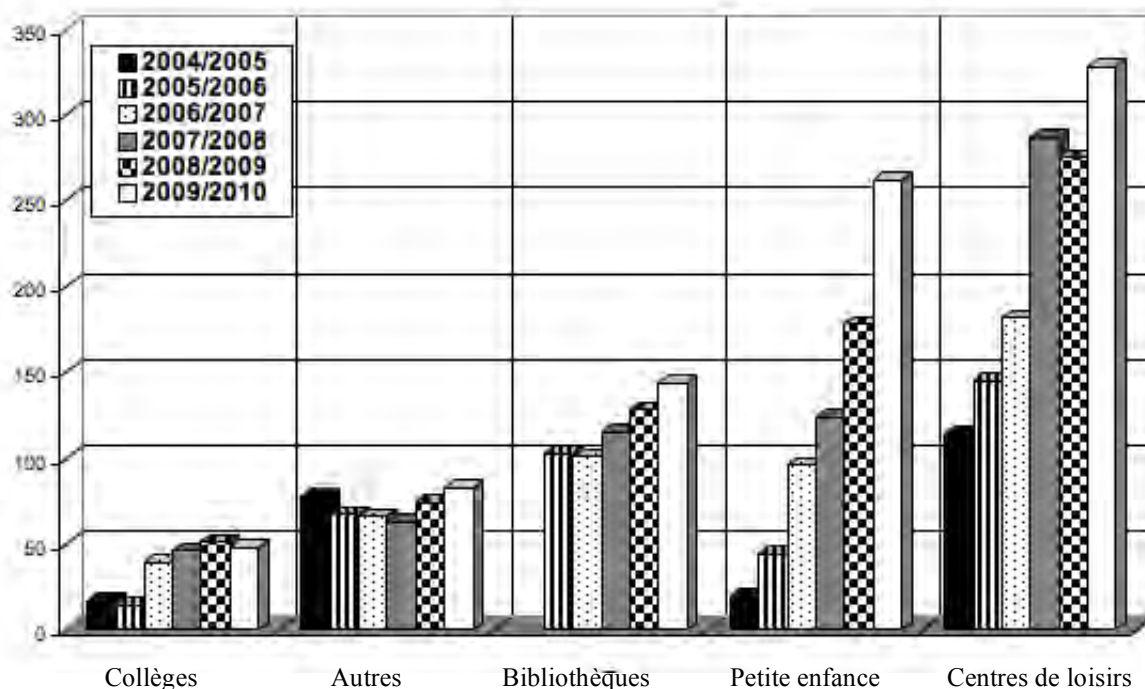
2.3.2. Les structures autres que l'école

Outre l'école, nous sommes présents dans différents types de structures :



Les structures « autres » sont essentiellement des établissements médicalisés, des centres d'accueil des gens du voyage, des maisons de retraite, des centres sociaux, des établissements pénitentiaires.

Evolution du nombre des structures autres que l'école :



La diversification des lieux d'intervention des bénévoles Lire et faire lire se poursuit en privilégiant les enfants les plus jeunes.

2.4. Les finances de l'association nationale :

2.4.1. Ressources

L'association nationale Lire et faire lire a pour mission la coordination et l'animation du réseau, la communication, la promotion et le plaidoyer de Lire et faire lire.

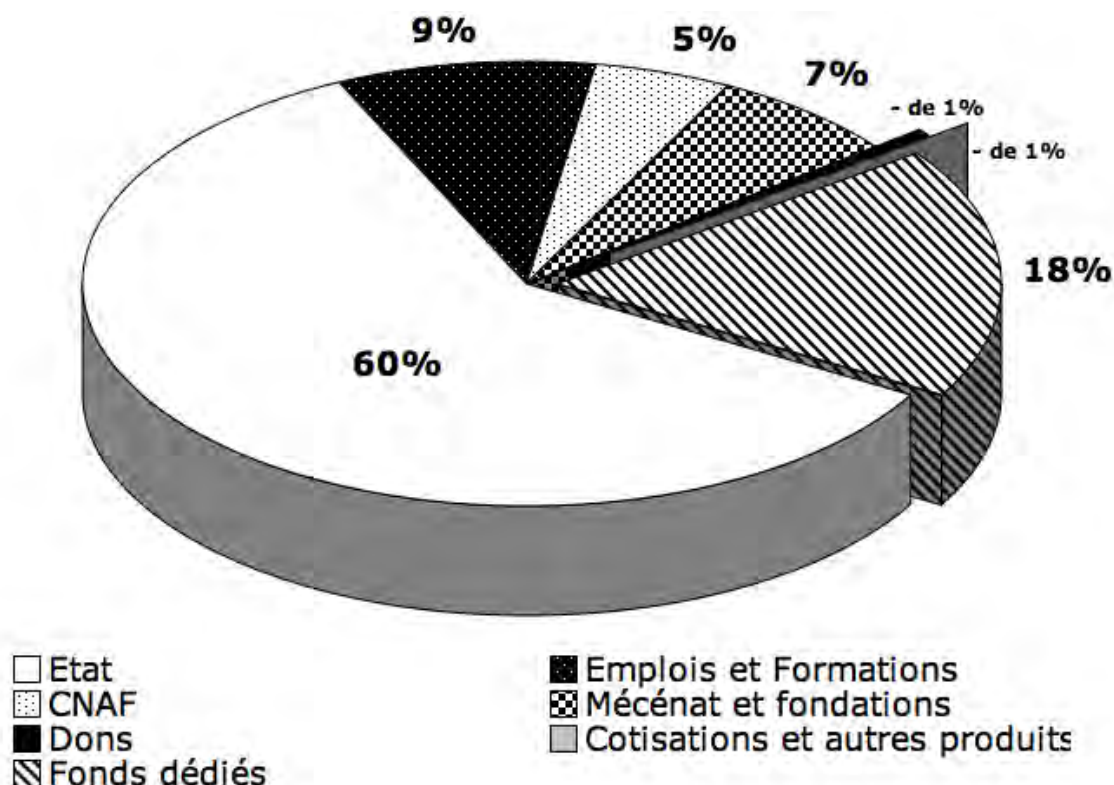
Son financement est assuré en 2010 par des subventions versées par :

- le Ministère de la Culture et de la Communication : 140 000 € (dont 90 000 € pour le Plan de développement)
- le Ministère de l'Education nationale (MEN): 120 000 € (dont 30 000 € pour le Plan de développement)
- le Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA) : 26749 €
- la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : 25 000 €
- l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé) : 20 000 €
- la Région Ile de France (Emploi Tremplin) : 11 500 €
- le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives : 10 000 €
- le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) : 7 333 €

et des mécénats et dons :

- Milan Presse : 6200 €
- Bolloré Thin papers : 1500 €
- Decitre : 4000 €
- Fondation MAIF pour l'Education : 8800 €
- Crédit mutuel enseignant : 3000 €
- Dons : 2702,82 €

En 2010, avec les cotisations (200 €), les produits de gestion (293 €), les reprises sur fonds dédiés (89 000 €) et autres produits (35 496 €), le budget global est de **485 278 €**.

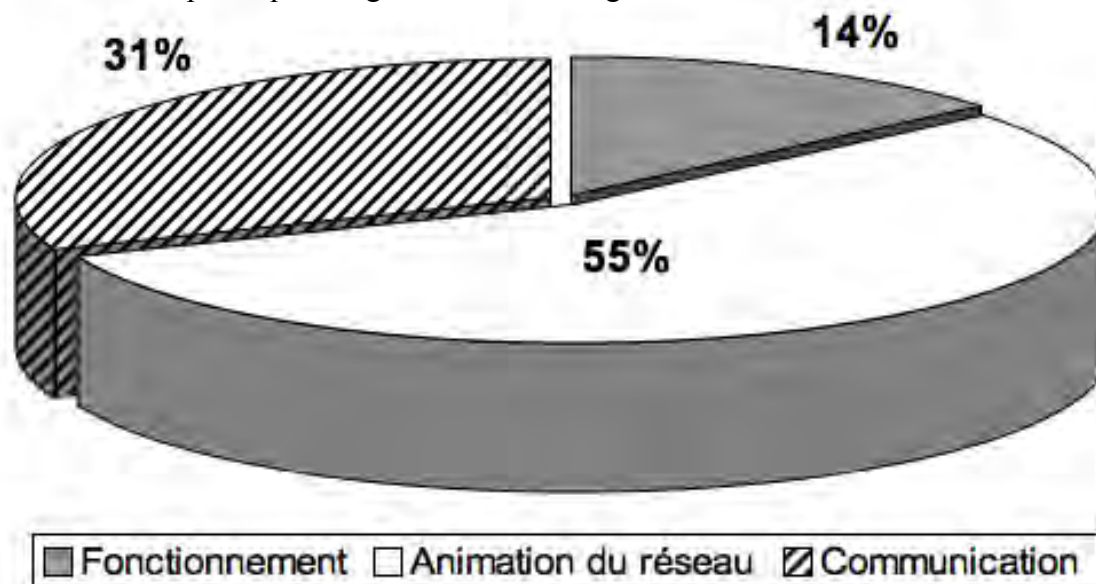


2.4.2. Charges

Nous présentons les charges en 3 rubriques : les dépenses de communication, les dépenses d'animation du réseau, les dépenses de fonctionnement.

Nous avons affecté les salaires et frais généraux aux activités auxquelles ils sont liés afin d'avoir une bonne représentation de la répartition des dépenses de la structure.

Cette année le développement des formations nationales, les publications liées à l'anniversaire des 10 ans de Lire et faire lire et le conventionnement d'actions prioritaires avec les coordinations départementales ont provoqué l'augmentation du budget Animation du réseau.



Chaque année depuis 2001, les comptes de Lire et faire lire sont certifiés par un Commissaire aux comptes.

2.5. Les finances des coordinations départementales :

Le budget consacré au programme Lire et faire lire dans chaque département comprend la mise à disposition de moyens (salariés, locaux, matériel et services) par les UDAF et les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement, ainsi que les financements extérieurs.

Ces apports de nos deux réseaux ne sont pas comptabilisés au niveau national (pas de consolidation des mises à disposition de moyens dans les départements).

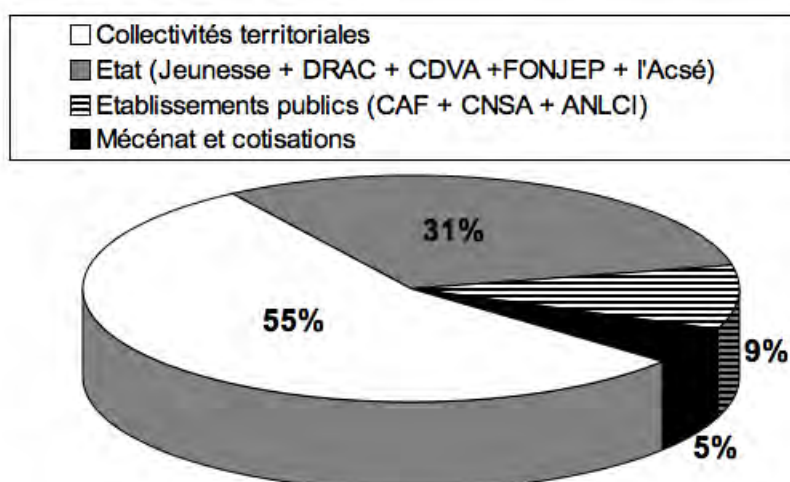
Toutefois nous disposons d'une estimation du temps consacré à la coordination du programme dans les départements. En additionnant l'ensemble des temps de travail déclarés, on chiffre à 1 000 heures par semaine le temps consacré dans les départements par les salariés des réseaux à la coordination du programme Lire et faire lire. (*Sondage de 2004*). A cela devrait être ajouté le temps consacré à l'administration de Lire et faire lire par les bénévoles-relais qui forment les équipes départementales dont se dotent depuis 2007 les coordinations départementales.

En 2009, 66 coordinations départementales déclarent **435 404 € de recettes extérieures** (+ 10,23%) réparties ainsi :

- 28,55% des financements sont obtenus auprès des communes et intercommunalités (+ 3,87%);
- 21,91% auprès des conseils généraux (+ 2,61%);
- 15,28% auprès du CDVA (Conseil du Développement de la Vie Associative) (- 0,29%);
- 11,85% auprès des DDJSCS/DRJSCS (Directions Départementales/Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) (+ 0,88%);
- 5,21% par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA : programme « Bien vieillir ») (- 0,27%);
- 4,18% auprès des conseils régionaux (+1%);
- 4,03% auprès des CAF (Caisses d'Allocations Familiales) (+ 0,31%);
- 2,21% auprès des DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) (- 1,76%);
- 1,68% auprès du Fonds de coopération de la Jeunesse et l'Education Populaire-FONJEP (- 0,17%),
- 0,09% auprès du Ministère de l'Education nationale dans le cadre de l'Accompagnement éducatif (- 0,54%);
- 1,56 % en dons et cotisations (+1,13%).
- Des financeurs particuliers tels que l'Etablissement pour la Prévention, en Polynésie, et les associations partenaires existent également.

Les communes, les départements, le CDVA se maintiennent aux premières places. Le mécénat a largement baissé. Le regroupement de Jeunesse et Sports et de l'Acisé fait des DDJSCS/DRDJSCS des partenaires incontournables. Le programme « Bien vieillir » se révèle également intéressant.

Les DRAC et le FONJEP aident de moins en moins les coordinations départementales. Pour cette deuxième année de mise en place, nous semblons peu impliqués dans l'Accompagnement éducatif. Les DDASS ne font plus partie de nos financeurs depuis 2 ans.



Par département, les recettes s'établissent ainsi :

- le FONJEP : une coordination reçoit une subvention de 7336 €
- la CNSA : 6 coordinations perçoivent un total de 22 700 €, soit 3783 €/département;
- les communes et intercommunalités : 33 coordinations perçoivent 124 320 €, soit 3767 €/département;
- les conseils généraux : 26 coordinations perçoivent un total de 95 390 €, soit 3669 €/département;
- les conseils régionaux : 6 coordinations perçoivent un total de 18 200 €, soit 3033 €/département;
- le CDVA : 28 coordinations perçoivent un total de 66 524 €, soit 2376 €/département;
- les DDJSCS/DRJSCS: 26 coordinations perçoivent un total de 51 579 €, soit 1984 €/département;
- l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) : une coordination reçoit un financement de 1800€;
- les mécènes : 11 coordinations perçoivent un total de 17 573 €, soit 1597 €/département;
- les CAF : 11 coordinations perçoivent un total de 17 536 €, soit 1594 €/département;
- les donateurs et adhérents : 5 coordinations perçoivent un total de 6796 €, soit 1359 €/département;
- les DRAC : 5 coordinations perçoivent un total de 5250 €, soit 1050 €/département;
- le Ministère de l'Education nationale, dans le cadre de l'Accompagnement éducatif : une coordination départementale reçoit une subvention de 400 €.

3. Bilan des actions et perspectives de développement :

3.1. Les réunions du réseau :

3.1.1. Rencontres interrégionales

Chaque année l'association Lire et faire lire propose aux coordinateurs départementaux et bénévoles relais de participer aux "Rencontres interrégionales Lire et faire lire".

7 Rencontres interrégionales ont été programmées cette année avec pour thème : « Mobiliser les acteurs locaux pour le développement de Lire et faire lire »: Paris (20 janvier 2010), Rennes (3 février 2010), Epinal (9 février 2010), Toulouse (12 février 2010), Lyon (19 février 2010), Angoulême (23 février 2010) et Marseille (prévue à Aix-en-Provence le 26 février et reportée au 31 mars 2010).

179 coordinateurs, bénévoles relais et partenaires de 60 départements ont participé à ces Rencontres interrégionales 2010.

Les Rencontres interrégionales s'adressaient prioritairement, comme les précédentes éditions, aux équipes départementales (coordinateurs, bénévoles relais et structures relais) et, bien entendu, aux élus et professionnels des deux réseaux, intéressés par la dynamisation du programme sur leur territoire départemental.

Les Rencontres interrégionales constituent un élément important des « 10 ans » de Lire et faire lire. On y a abordé les thèmes retenus pour ces dix ans, en particulier la volonté réaffirmée par le Conseil d'Administration de développer davantage encore, qualitativement bien sûr, c'est notre effort constant, mais aussi quantitativement, Lire et faire lire. Les rencontres interrégionales étaient organisées dans la double perspective, de témoigner de la manière dont les acteurs locaux se sont mobilisés pour développer Lire et faire lire, à la fois par la nature des actions développées et par la recherche de partenariats adaptés, et de réfléchir collectivement à la manière dont une grande campagne de communication, nationale, relayée localement, serait de nature à servir nos objectifs communs.

A cette occasion, des partenariats ont été présentés comme exemples modélisables.

A Paris le 20 janvier : la Prévention de l'illettrisme (ANLCI) et le Programme Réussite Educative.

A Rennes le 3 février : une librairie, une bibliothèque, une association relais et une Inspection académique

A Epinal le 9 février : une MJC, un centre de loisirs, un centre social et une ville

A Toulouse le 12 février : l'Education nationale, dans le cadre de la mobilisation des bénévoles dans les Quartiers prioritaires.

A Lyon le 19 février : l'OFPAR (office des personnes âgées de Villeurbanne), le Centre national de l'illustration de Moulins, l'USEP.

A Angoulême le 23 février : le Rallye lecture, le projet européen Grundvig , une ville (les pauses méridiennes), une association-relais.

Pour conclure, Marseille accueillait la dernière Rencontre interrégionale à la Bibliothèque municipale, à vocation régionale, de l'Alcazar.

Gérard David, Luc Flichy, Patricia Humann, Danièle Botrel, Marie-Claude Touron, Eric Favey, Alain Feretti, Rémy Guilleux, Philippe Auzet, Cyril Seasseau, Servane Martin représentant l'UNAF et la Ligue de l'enseignement ont participé aux Rencontres interrégionales 2010 et pu ainsi s'entretenir avec les bénévoles et coordinateurs de notre réseau.

Lire et faire lire remercie les intervenants qui ont répondu à son invitation ainsi que les équipes des coordinations départementales qui ont accueilli dans d'excellentes conditions ces Rencontres interrégionales.

3.1.2. La 2^{ème} Rencontre nationale à Epinal

Epinal a accueilli, du 19 au 22 octobre 2010, la 2^{ème} Rencontre nationale Lire et faire lire. Un long travail de préparation a été nécessaire tout au long de l'année 2009-2010. Le compte-rendu de cette rencontre paraîtra dans le rapport d'activité 2010-2011.

3.1.3. 10ème Bilan national

Le bilan national de Lire et faire lire est l'occasion de faire part de l'action conduite tout au long de l'année scolaire et lorsqu'il est organisé à l'occasion d'une Rencontre nationale, comme cela avait été le cas en 2008 à Lorient, il rassemble de nombreux bénévoles qui participent ainsi à un moment important de la vie de notre mouvement.

Jeudi 21 octobre 2010, c'est en présence de M. Michel Heinrich, Député-Maire d'Epinal qu'Alexandre Jardin exprima son plaisir d'être, 10 ans après avoir lancé cette idée folle d'un peuple de lecteurs, parmi les nombreux bénévoles. Déterminé à donner encore plus d'ampleur au projet, le fondateur de Lire et faire lire a transmis à l'assemblée la réponse positive du ministre de l'Education nationale à son appel à développer le programme en direction d'un million d'enfants. Puis ce fut au Président Gérard David de donner lecture de son rapport d'orientation.

« La place de l'enfant dans la famille, la société, les enjeux de l'évolution de l'institution scolaire, le rôle essentiel du bénévolat, l'importance de la culture, sont autant de thèmes qui alimentent le quotidien des deux réseaux qui portent le programme et à qui je veux rendre hommage, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF. La cohérence entre le projet nécessairement singulier de Lire et faire lire et l'action non moins singulière de nos deux réseaux porteurs est une réflexion constante. » souligne G. David.

« Le développement de Lire et faire lire est un impératif, répondant à l'exigence d'un engagement massif des bénévoles. Nous voulons accueillir de nouveaux bénévoles, en conséquence concerner davantage d'enfants et de structures d'accueil. Dans peu de temps, une grande campagne de mobilisation utilisant divers supports médiatiques sera mise en œuvre. Il faudra y ajouter la force de conviction –votre force de conviction- de tous les acteurs.

Nous pouvons nous réjouir de l'attention particulière apportée à Lire et faire lire par le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture. Je voudrais à l'occasion de ce Bilan national les en remercier. »

Evoquant l'action en direction de la petite enfance et le nombre croissant de coordinations départementales engagées dans ce sens, le Président de Lire et faire lire indique que la convention pluriannuelle récemment signée avec la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) engage certes le niveau national mais engage également les coordinations départementales à se rapprocher des CAF pour développer des projets clairement identifiés.

Nécessairement la réflexion doit accompagner l'action et en 2010, à la faveur du colloque du mois de juin organisé avec le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, Gérard David rappelle que nous avons collectivement réfléchi à la place de la lecture dans les loisirs des enfants.

« Il est important d'amplifier cette année la réflexion sur ce qui, avec le livre et la littérature, constitue le second pilier de Lire et faire lire, la relation intergénérationnelle. Cette dimension, source de tant de richesse, d'émotion parfois, et dont vous, bénévoles, savez si bien témoigner, elle ne doit pas échapper à notre réflexion, en une époque où la question de la place des seniors est sinon centrale, du moins en place éminente dans les problématiques sociales. Le thème de la transmission entre générations sera donc à l'honneur, à commencer par les Rencontres interrégionales de début 2011 » précise-t-il.

Rendant enfin hommage aux écrivains, aux illustrateurs, aux éditeurs qui participent à cet indispensable enchantement du monde et sont garants de notre capacité d'éveil aux choses, et aux êtres, le Président de Lire et faire lire indique que *« si nous lançons le pari d'un million d'enfants concernés par Lire et faire lire dans trois ou quatre ans, nous devons nous souvenir de notre exigence de départ : Lire et faire lire est l'affaire de tous les acteurs de tout un pays. »*

Eric Favey, Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement et Rémy Guilleux, Vice-président de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) en charge des questions

d'éducation, administrateurs de Lire et faire lire, devaient également intervenir en rappelant l'importance de l'implication de leurs réseaux dans le développement de Lire et faire lire.

Laurent Piolatto, Délégué général, a présenté le rapport d'activité 2009-2010.

Présentant l'étude qualité qu'elle a conduite avec le soutien de l'UNAF, la sociologue Christine Lamy a fourni les premières informations utiles à une meilleure connaissance des bénévoles de Lire et faire lire. Cette étude révélée en avant-première lors du Bilan national sera disponible prochainement sur le site internet de Lire et faire lire.

Présentes à Epinal, Laure Collignon du Ministère de la Culture et de la Communication, Françoise Lagarde du Ministère de l'Education nationale et Véronique Matéus du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives témoignèrent enfin de leur soutien à l'action de Lire et faire lire.

Parrain des 10 ans de l'association, Daniel Pennac concluait ce Bilan national en confirmant son engagement en faveur de la lecture, souhaitant que tous les enfants puissent à l'avenir partager le plaisir de lire des bénévoles.

3.1.4. Journées de formation des nouveaux coordinateurs

L'équipe nationale de Lire et faire lire organise chaque année, deux fois par an, une journée de formation destinée aux coordinateurs, volontaires et relais.

Au programme: un historique de Lire et faire lire, la présentation du programme et des outils (communication, guide des bénévoles..), la présentation des tâches recensées dans la «fiche de mission» du coordinateur, une rencontre-débat avec les administrateurs, etc.

Cette année, 36 nouveaux coordinateurs départementaux Lire et faire lire ont participé à l'une des deux sessions (17 novembre 2009 et 18 mars 2010).

Etaient présents :

- les coordinateurs des fédérations de la Ligue de l'enseignement de l'Ariège (Marlène Tardif), de Charente maritime (Ludivine Broquère et Amandine Merit), du Cher (Mickaël Huet), de Corrèze (Véronique de Faria et Hélène Lacassagne), de Côte d'Or (Morgane Aubert), de Dordogne (Pauline Maynier), de l'Eure (Marie Recours), du Finistère (Jacqueline Chevalier), de l'Hérault (Sabrina Dugarret), de l'Isère (Emilie Gagnière), du Jura (Jean-Jacques Megel), de Loire atlantique (Mathieu Bréard), du Lot-et-Garonne (Josette Marc-Martin), de Mayenne (Solenne Mottais), de Meurthe-et-Moselle (Anaïs Robin), de Moselle (Elise Soulier), du Puy-de-Dôme (Claudine Moulin), des Pyrénées atlantiques (Virginie Silbernel), de Savoie (Salima Djellad), de Paris (Noëlla Germain), des Yvelines (Marine Kachrillo), des Deux-Sèvres (Amélie Foisseau), de la Somme (Christelle Laurent), du Tarn-et-Garonne (Alicia Jourdan), du Var (Grégory Brandizi), de Vendée (Aurélie Barbereau), de l'Essonne (Elisa Meneguzzi);
- les coordinateurs des UDAF de l'Ain (Céline Charière), de Charente (Marie-Laure Chevalier) de Loire atlantique (Catherine Boulic) et du Val de Marne (Elise Hébrard)
- ainsi que le Président des Amis de Lire et faire lire en Côte d'Or (Jean-Marc Villien), la Présidente de Lire et faire lire en Haute Savoie (Odile Landrin) et le bénévoles-relais de l'Yonne (François Lasnet).

3.2. L'animation du réseau

3.2.1. Au niveau national

Deux réseaux associatifs portent le programme en départements : les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement et les Unions Départementales des Associations Familiales.

L'association nationale Lire et faire lire s'attache particulièrement à entretenir des rapports très réguliers avec eux.

Dans le cadre de l'objectif général de Lire et faire lire, nous avons établi des actions plus ciblées en choisissant des publics et des territoires géographiques précis. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une programmation annuelle clairement identifiée et évaluée, et sont réalisées en concertation avec les coordinations départementales du réseau Lire et faire lire.

Mobilisation des bénévoles et des structures

Tout au long de l'année, Lire et faire lire appelle les lecteurs de plus de 50 ans à rejoindre les 12000 bénévoles déjà mobilisés en faveur de la lecture et incite les structures éducatives à les accueillir. Avec et pour ces bénévoles sont organisés : la Rentrée Lire et faire lire (novembre), les Rencontres interrégionales (décembre-mars), le Bilan national et la Rencontre nationale (octobre). L'association nationale réunit son Conseil d'administration et son Groupe réseaux tous les deux mois, tient son Assemblée générale en avril, anime le travail du Comité de lecture et des commissions, soutient la mise en place des équipes départementales. Lire et faire lire diffuse une lettre électronique mensuelle (« Marque Page »), une revue semestrielle destinée aux bénévoles (« Il était une fois » en novembre et mai), un numéro spécial annuel destiné aux structures éducatives, des dépliants et affiches. Un site internet et un numéro d'appel national complètent ces outils de communication. Le Ministère de l'Education nationale soutient Lire et faire lire dans son action de mobilisation.

Formation

Les coordinations départementales organisent des formations des bénévoles avec réunions d'information, stages consacrés à la connaissance de la littérature jeunesse, à la lecture à voix haute, à la psychologie des enfants et à la vie de groupe.

L'association nationale propose également des formations aux bénévoles (voir P. 8) et forme ses nouveaux coordinateurs à l'automne et au printemps.

Petite enfance et lien intergénérationnel

Lire et faire lire propose l'intervention des lecteurs au sein des structures éducatives de la petite enfance.

Education prioritaire

Lire et faire lire développe plus particulièrement son action dans le cadre de l'éducation prioritaire en participant aux Réseaux Ambition Réussite et au Programme Réussite Educative.

Evénements

Voir rubrique événements P. 23

3.2.2. La contractualisation : Quartiers prioritaires et Petite enfance

L'association nationale Lire et faire lire invite les coordinations départementales à développer la présence des bénévoles dans les quartiers les plus défavorisés et dans les structures éducatives accueillant les tout-petits.

La politique de l'éducation prioritaire, mise en place par le Ministère de l'Education nationale en 1981, vise à corriger les effets des inégalités sociales, économiques et culturelles en renforçant l'action éducative là où l'échec scolaire est le plus élevé. Le plan de relance de 2006 a renouvelé les principes de cette politique. Deux dispositifs nous concernent plus particulièrement.

Le Ministère de l'Education nationale a inscrit Lire et faire lire dans les actions destinées à renforcer et accompagner les équipes pédagogiques dans les 1750 écoles et les 254 collèges des « Réseaux Ambition Réussite » (RAR). En développant ce programme dans ces établissements, le réseau Lire et faire lire participe, dans le cadre de l'éducation prioritaire, à accroître la réussite des élèves.

Piloté par l'Acsé (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et de l'égalité des chances), le « Programme Réussite Educative » (PRE) est spécifiquement dédié, depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, aux enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité. Les bénévoles de Lire et faire lire interviennent auprès de ces enfants fréquentant les structures éducatives des quartiers prioritaires (écoles, bibliothèques, centres sociaux, locaux associatifs..)

Lire et faire lire a également pour objectif le développement de la lecture en faveur des enfants fréquentant les structures éducatives et sanitaires de la « petite enfance ».

Les bénévoles proposent des lectures aux enfants accueillis dans les crèches, par la PMI, dans les haltes-garderies... C'est un éveil culturel qui est ainsi proposé à ces enfants non scolarisés et à leurs familles.

Les lectures renforcent le lien intergénérationnel, préparent au choix et au jugement, participent à la formation d'un esprit lucide et éclairé et concourent à l'apprentissage de la vie civique et sociale.

La CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) a permis à Lire et faire lire de se développer dans les structures « petite enfance ».

Dans le cadre d'une contractualisation, l'association nationale Lire et faire lire a proposé aux coordinations départementales intéressées de s'engager au développement de leur présence dans les quartiers prioritaires et dans les structures petite enfance.

Le mécénat national doit permettre de soutenir les actions engagées localement et un fonds a été affecté à cette contractualisation en 2009, pour deux années d'action.

8 coordinations départementales se sont engagées dans cette démarche contractuelle pour l'action « Quartiers prioritaires » et 12 pour l'action « Petite enfance ».

En décembre 2010, au terme de cette contractualisation, l'association nationale aura ainsi attribué 19 890 € répartis dans 12 départements (15 : 1470 €, 30 : 2050 €, 31 : 2820 €, 38 : 1860 €, 51 : 2240 €, 62 : 3100 €, 66 : 690 €, 72 : 880 €, 73 : 780 €, 87 : 1260 €, 92 : 1670 €, 95 : 1070 €).

3.3. Le comité de lecture national

Afin de proposer aux nouveaux bénévoles, ou aux indécis, des livres adaptés à nos types de lectures, nous avons créé un Comité de lecture à la Rentrée 2007.

Ce groupe de lecture et critiques littéraires comporte une vingtaine de membres : bénévoles hommes et femmes, d'Ile de France et de province, lisant auprès de toutes les tranches d'âges, ainsi que de coordinateurs.

Les membres du comité sont avertis en priorité des événements littéraires et participent, pour la plupart, aux lectures de l'Espace jeunesse du Salon du Livre de Paris.

Le groupe se réunit tous les deux mois, au siège de Lire et faire lire afin d'évaluer les ouvrages commandés ou reçus automatiquement par Lire et faire lire nationale.

Les livres peuvent être empruntés afin d'être testés auprès des enfants.

Les ouvrages plébiscités à l'unanimité, parus au cours de l'année écoulée, seront mis de côté pour le prochain dossier de *Il était une fois*.

En octobre 2009, une réunion s'est déroulée à la Bibliothèque nationale de France, dans les locaux de notre partenaire le Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres. Il s'agissait alors de lire les ouvrages complémentaires (romans principalement) proposés par les bibliothécaires, d'en discuter ensemble, et de compléter la sélection du dossier « Littérature jeunesse » du numéro de novembre 2009 de la revue *Il était une fois*.

Au printemps 2010, la rubrique « Coups de cœur » du site internet a été mise hors ligne. Cet outil, répertoriant les ouvrages intéressants ne correspondant pas aux critères du dossier annuel, était devenu inadapté et trop confus. Le comité se consacre donc à présent uniquement aux nouveautés du dossier annuel.

3.4. La communication

3.4.1 - Campagne de mobilisation

Un courrier des présidents (Ligue, UNAF, LFL) a été adressé fin novembre aux élus dirigeants par les 2 réseaux, et aux coordinateurs par LFL, afin de les sensibiliser à la campagne de mobilisation décidée en novembre par le CA de Lire et faire lire.

Courrier aux départements

Paris, le 16 novembre 2009

Destinataires :

Présidents des UDAF ;

Présidents et Secrétaires Généraux des Fédérations de la Ligue de l'enseignement ;

Présidents des associations Lire et faire lire.

Copies : Coordinateurs Lire et faire lire

Madame, Monsieur, Cher(e) ami(e),

L'engagement des coordinations départementales de Lire et faire lire a permis, depuis sa création il y a maintenant dix ans, l'accueil dans notre programme de plus de douze mille bénévoles et cinq mille sites éducatifs. Nous pouvons nous réjouir de ce succès.

Les dimensions culturelle et de solidarité inter-générationnelle n'ont pas échappé au grand public et à nos partenaires, confirmant ainsi la reconnaissance nationale de la pertinence de Lire et faire lire.

Le Conseil d'Administration de Lire et faire lire a souhaité mettre à profit cette année du dixième anniversaire pour initier une grande campagne nationale de mobilisation, visant à accroître encore, d'une manière significative le nombre des bénévoles et celui des structures éducatives d'accueil (écoles, centres de loisirs, structures de la petite enfance...).

Nous sommes certes attentifs aux limites imposées par la charge de travail des coordinateurs départementaux dont la compétence et l'engagement ont permis le succès du programme. Nous ne pouvons néanmoins nous arrêter en si bon chemin.

Cette opération de mobilisation prendra deux formes complémentaires :

- Une campagne départementale de recrutement des bénévoles et des structures éducatives, avec le soutien national. Nous invitons chaque département à réfléchir à sa stratégie de développement de Lire et Faire Lire en faisant le pari de l'engagement bénévole et militant pour une cause qui le mérite. Les Rencontres interrégionales de janvier/février 2010 seront en grande partie consacrées à cette campagne.

- Une campagne nationale de communication (printemps 2010) relayée par les départements dont les modalités et les outils nécessaires seront communiqués en temps utile et qui bénéficiera bien entendu d'un accompagnement de Lire et faire lire.

Persuadés de la poursuite de votre implication dans ce programme dont la dimension fédératrice est essentielle,

Bien cordialement,

Jean-Michel Ducomte, Président de la Ligue de l'enseignement

Gérard David, Président de Lire et faire lire

François Fondard, Président de l'UNAF

L'agence Euro RSCG a donné fin janvier 2010 son accord pour concevoir gracieusement cette campagne de communication, les frais techniques restant à la charge de Lire et faire lire.

En avril 2010, la proposition de communication "Enchantez votre quotidien" a été retenue. Les documents de communication seront conçus par l'agence (2 visuels pour affiches et inserts magazines et presse quotidienne régionale).

Au printemps 2010, un kit de recrutement des structures éducatives a été mis à disposition des coordinateurs (intranet Lire et faire lire).

3.4.2 Le matériel

La majeure partie du matériel de communication (dépliants, affiches, fiches d'inscription, cartes de bénévoles, guides d'accueil...) est commandée par les coordinations annuellement au printemps (livraison en juin).

Notre revue destinée aux bénévoles, « Il était une fois », est une parution semestrielle, publiée en novembre 2009 et mai 2010, à 19 000 exemplaires. Le numéro de novembre faisait 16 pages, celui de mai comptait 20 pages. La maquette a été repensée et actualisée en mai 2010 grâce au travail du graphiste Yann Buhot.

Le hors-série « Spécial Structures éducatives », actualisé, a été imprimé à 10 000 exemplaires en mai 2010.

500 cartes de voeux ont été imprimées en décembre 2009. Les associations départementales Lire et faire lire ont pu en demander jusqu'à 50 chacune.

Cette année encore, les éditions Milan nous ont permis d'utiliser une illustration ayant servi de couverture à l'un de leurs ouvrages (*Mes Premières poésies*). Nous les en remercions, ainsi que l'illustrateur Xavier Deneux !

Au cours de l'été 2009, le dépliant de présentation générale de l'association a été actualisé. 30 000 exemplaires furent diffusés. Un second tirage de 40 000 exemplaires fut nécessaire au printemps 2010.

5000 affiches A3, 20 000 fiches d'inscription, 5000 cartes de bénévoles et 6000 Guides d'accueil furent fournis au printemps 2010.

3.4.3. Le site internet www.lireetfairelire.org

Le site internet national a été réorganisé et complété au printemps 2010.

Les rubriques ont été regroupées et leurs contenus simplifiés.

3.5. Les événements :

3.5.1. Le Camion des mots

Les bénévoles de Lire et faire lire participent durant l'année scolaire à l'accueil des enfants sur le Camion des Mots, opération itinérante organisée par notre partenaire le magazine LIRE.

Cette opération est l'occasion de sensibiliser les enseignants, accompagnant les enfants, à l'action de Lire et faire lire. Elle peut également être une opportunité de communications locales grâce à France 3, partenaire du Camion des mots, et aux journaux fréquemment invités à couvrir l'événement.

En 2009-2010, cette opération a bénéficié à 30 000 enfants de 80 villes

3.5.2. Les salons

Le salon européen de l'Education (du 25 au 28 novembre 2010) à Paris

La sélection des nouveautés 2010 de littérature jeunesse réalisée par Lire et faire lire a été présentée sur l'espace librairie du salon et la documentation était disponible sur le stand de l'UNAF.

Le salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Seine-Saint-Denis (du 25 au 30 novembre 2009) à Montreuil

12 bénévoles du comité de lecture représentaient Lire et faire lire sur le stand de la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) du Ministère de la Culture, "Agir pour la lecture", afin d'informer les visiteurs.

Une table-ronde ayant pour thème « *Faire découvrir la poésie aux enfants: du prix de lecture au concours d'écriture* », regroupait, samedi 28 novembre de 11h30 à 12h30, Laurent Piolatto, Délégué général de Lire et faire lire, Georges Guillain de « Poésie en liberté » et Emmanuelle Leroyer du Printemps des poètes (animatrice).

Le Salon du Livre de Paris (du 26 au 31 mars 2010) à Paris

À la demande du Syndicat National de l'Édition, une trentaine de bénévoles franciliens ont animé le coin lectures de l'Espace Jeunesse.

Plus de 200 écoliers pré-inscrits et une trentaine de familles ont pu écouter des histoires choisies en fonction de 4 thèmes : "La Turquie" (pays à l'honneur sur le salon cette année), "La Russie", "L'amour du livre" et "Les nouveautés des éditeurs jeunesse".

Au cours du week-end, le Ministère de l'Éducation nationale nous a accueilli sur son stand afin de faire profiter de nos lectures des groupes venus de « Villages d'enfants ».

Merci aux 32 éditeurs qui ont offert 129 ouvrages pour cette animation: Actes Sud, Albin Michel, Autrement, Balivernes, Bélize, Circonflexe, Didier Jeunesse, l'école des loisirs, Flammarion, Fleurus, Gallimard, Gecko, Glénat, Grasset, Hatier, Il était deux fois, Kaléidoscope, La Martinière, Le Baron perché, Le Rouergue, Le Sorbier, Mango, Mila, Millefeuille, Motus, Nathan, NordSud, Ricochet, Rue du monde, Sarbacane, Seuil et Thierry Magnier !

Une trentaine de bénévoles potentiels et nouvelles structures éducatives ont également été contactés à cette occasion, sur l'Espace Jeunesse, comme à bord du Camion des mots, également présent sur le Salon du Livre.

Le Salon des Seniors (du 25 au 27 mars 2010) à Paris.

L'association nationale, avec l'appui d'une vingtaine de bénévoles franciliens, a tenu un stand d'informations au sein du Village des Associations afin de recruter de nouveaux lecteurs.

Plus de 300 contacts ont été établis. Nous souhaitons la bienvenue aux nombreux nouveaux bénévoles qui nous rejoindront prochainement et remercions les organisateurs (Bayard Presse) pour leur accueil !

3.5.3. Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire 2010:

Grâce à un partenariat avec Le Printemps des poètes, des lecteurs volontaires lisent, de septembre à mi-février, les textes de 5 recueils, choisis par un comité de professionnels et bénévoles, au cours des séances de lecture Lire et faire lire.

Pour cette huitième année, ce sont 270 lecteurs de 39 départements (neuf de plus que l'année passée) qui ont participé au prix, auprès d'environ 5000 enfants.

Nos partenaires, la CASDEN-Banque Populaire, la MAIF et la MGEN, ont reconduit leur soutien et permis de financer l'achat et l'envoi de 104 lots de recueils dans les départements participants.

Les départements ont également reçu des bibliographies poésie-jeunesse pour leur permettre de continuer leur entrée en poésie, ainsi que du matériel de communication du Printemps des Poètes (affiches, cartes-poèmes, marque-pages).

Les ouvrages sélectionnés et proposés en 2009-2010 étaient :

- *Grammaire en fête* d'Andrée Chedid, Folle Avoine, 2003
- *Où qu'on va après ?* de Chantal Dupuy-Dunier, L'Idée bleue, 2008
- *Marche le monde* de Jacques Fournier, Editions Corps Puce, 2007
- *A quoi sert la neige ?* de Vénus khoury-Ghata, Le cherche-midi, 2009
- *Rondeaux* de Jacques Roubaud, Folio Cadet, 2009

Lors de l'inauguration du Salon du Livre de Paris, jeudi 25 mars 2010, sur l'Espace Jeunesse, Célia Galice du Printemps des Poètes, a remis le 8^{ème} Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire, à Jacques Roubaud, auteur du recueil *Rondeaux*, accompagné d'éditrices Gallimard Jeunesse.

Une cinquantaine de coordinateurs, bénévoles de la région parisienne et partenaires y ont assisté. Un moment de lecture a été proposé par deux lecteurs bénévoles de Lire et faire lire.

3.5.4. Lectures événementielles

Différents événements peuvent donner lieu à des lectures thématiques : la Semaine bleue en octobre (sur le thème des personnes âgées), la Semaine d'Education contre le racisme et la Semaine de la langue française en mars, etc. Notre partenaire « BNF-Centre national du livre pour enfant/La Joie par les livres » sélectionne des ouvrages adaptés.

3.5.5. A vous de lire ! (du 27 au 30 mai 2010)

Pour la 1ère édition d' « A vous de lire ! », manifestation nationale qui remplace désormais, en mai, « Lire en fête », quelques bénévoles ont eu l'occasion d'animer le jeu « mon livre préféré » auprès des élèves de CM1 et CM2 à qui il était proposé par les ministères de l'Education nationale, de la Culture et de la Communication.

5 départements ont également proposé des lectures publiques :

- En Côte d'or, les lectures dans les jardins du Château de Fontaine-Française se sont déroulées avec succès les jeudi 27 et vendredi 28 mai : 12 classes maternelles et primaires sont venues écouter nos bénévoles, et des passants se sont arrêtés.
- Dans le Bas-Rhin, le 31 mai, un petit chapiteau Lire et Faire Lire était installé au jardin des Deux Rives (grand parc frontalier entre la France et l'Allemagne). Les enfants et leurs parents sont venus découvrir et consulter des albums et contes traditionnels européens. A chaque heure fixe une lecture en français, en allemand, en anglais ou en espagnol était proposée par les bénévoles. Grâce au partenariat avec l'éditeur Lire C'est Partir, la coordinatrice a également diffusé des albums jeunesse en français et en espagnol à 0.85 euro l'unité.
- À Paris, les coordinatrices et bénévoles Lire et faire lire ont organisé une « Balade de fable en fable » dans le jardin des Tuileries, le dimanche 30 mai après-midi. Une sélection de fables de La Fontaine était proposée devant la librairie des Jardins.
- Au parc de Vanves, dans les Hauts-de-Seine, des bénévoles Lire et faire lire ont lu des histoires aux enfants le 30 mai.
- À la Réunion, des lectures en plein air se sont déroulées au Parc du Colosse à Saint-André, le 29 mai. La matinée ensoleillée s'est achevée dans la bonne humeur par un pique-nique avec les bénévoles et leur famille.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé !

3.5.6. Opération « Sacs de pages »

Pour la 5^{ème} édition de l'opération « Sacs de pages », reconduite au début de l'été 2009, 47 coordinations départementales ont souhaité renforcer leur intervention dans les centres de loisirs. Les bénévoles Lire et faire lire intéressés ont ainsi pu y lire les 22 ouvrages répondant au thème "Rire à livres déployés".

Une nouveauté cette année : 9 sélections étaient proposées soit 3 listes différentes pour chacune des 3 tranches d'âges des enfants (3-6 ans, 6-10 ans et 3-10 ans).

Grâce au soutien du Ministère de la jeunesse et de la vie associative, du Ministère de la Culture et de la Communication et de 13 maisons d'éditions (Albin Michel, Balivernes, Circonflexe, Didier Jeunesse, Glénat, Hatier Jeunesse, La Joie de lire, Kaléidoscope, Milan, Ricochet, Le Rouergue, Le Seuil et Syros), environ 300 bénévoles ont lu à 4550 enfants dans 210 centres.

Nous avons distribué 192 sacs de 5 livres, soit 960 livres

Nous enregistrons donc : + 2,17% de départements , + 23,53% de centres, + 203,33% d'enfants, + 20% de bénévoles, + 13% de sacs et de livres.

Dans l'ensemble 88,33% des départements se déclarent satisfaits de cette édition.

Nous continuerons de tendre vers une adéquation entre le nombre de centres et le nombre de sacs afin d'éviter des déplacements aux bénévoles, voire de permettre aux coordinateurs de démarcher de nouveaux centres.

Voir aussi Annexe 2 : Dossier de presse

3.6. Les 10 ans de Lire et faire lire: événements nationaux

3.6.1. Le comité de soutien des écrivains élargi

A l'occasion des 10 ans de Lire et faire lire, 65 écrivains se sont réunis le temps d'une photo à la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, dans le cadre prestigieux de la salle Labrouste le 18 janvier 2010. Pour marquer leur soutien à Lire et faire lire, ils ont accepté de poser tous ensemble. La photo a été publiée dans Paris-Match quelques jours plus tard (n°3168), le magazine renouvelant ainsi son appui à Lire et faire lire qu'il avait contribué à faire connaître en publiant il y a dix ans une première photo d'écrivains réunis autour d'Alexandre Jardin.

Chaque participant était invité à apposer un autographe sur un panneau rappelant leur engagement : « Nous, écrivains, soutenons l'appel de Lire et faire lire aux bénévoles, pour partager avec les enfants le plaisir de la lecture. »

En attendant que le comité de soutien soit réuni, la Bibliothèque nationale de France proposait de découvrir l'exposition d'Alain Fleischer « Choses vues, choses lues ». Occasion de voyager dans les livres et dans leur histoire.

A 15h, 65 écrivains se rassemblaient sur une estrade, faisant dos à la majestueuse Salle Labrouste répartis en cinq rangées. Tous ont trouvé où s'installer pour poser au mieux. Il ne manquait plus qu'à Pascal Rostain, photographe de Paris-Match, de lancer le fameux « Sourire ! ». Le moment était immortalisé.

Les écrivains ont ensuite été invités à se retrouver dans le Salon d'honneur de la BnF autour d'un goûter. Occasion d'échanger, de se retrouver, de témoigner de 10 années de fidélité et de répondre aux questions des journalistes.

Par cette opération, le comité des écrivains de Lire et faire lire s'est élargi puisqu'il compte aujourd'hui 177 auteurs et illustrateurs qui soutiennent l'association et l'action de ses bénévoles. Un grand merci à eux !

La liste actualisée est consultable sur le site internet www.lireetfairelire.org

3.6.2. Vente aux enchères « Le livre de ma vie »

Une cinquantaine d'écrivains ont soutenu l'association en participant à l'opération "Livre de ma vie". Ils livrent leur intimité en dédicçant LE livre qui leur tient tout particulièrement à coeur.

Sur la page de garde de l'ouvrage qu'ils ont choisi, ils s'adressent à l'auteur, lui exprimant reconnaissance et admiration.

La vente aux enchères de ces ouvrages dédicacés, lancée à l'occasion de « A vous de lire » le 27 mai, s'est déroulée en mai-juin 2010 sur le site ebay.fr. Le produit de la vente fut versé à l'association. Les ouvrages proposés étaient :

Eliette Abecassis a dédicacé *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen,
Géraldine Alibeau, *La Sixième* de Susie Morgenstern,
José Alvarez, *Les aimants* de Jean-Marc Parisi,
Michèle Bayar, *Les identités meurtrières* d'Amin Maalouf,
Tahar Ben Jelloun, *Les mille et une nuits*,
Paul Bergèse, *L'enfant partagé* de Joël Sadeler,
Michel Besnier, *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire,
Françoise Bourdon, *Rebecca* de Daphné Du Maurier,
Elisabeth Brami, *Le Journal d'Anne Franck*,
Patrick Cauvin, *Hombre* d'Elmore Leonard,
Jack Chaboud, *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll,
Noëlle Châtelet, *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll,
François David, *Pour un oui ou pour un non* de Nathalie Sarraute,
Régine Deforges, *L'élégance du hérisson* de Muriel Barbery,
Chantal Dupuy-Dunier, *L'Epopée de Gilgamesh*,
Pierrette Fleutiaux, *Histoire comme ça* de Rudyard Kipling,
Elise Fontenaille, *Septentrion* de Louis Calaferte,
Bernard Friot, *Histoire au téléphone* de Gianni Rodari,
François Garagnon, *Lettre à un poète* de Rainer Maria Rilke,
Catherine Hermary-Vieille, *La chambre* de Françoise Chandernagor,

Anne Herbauts, *Va où* de Valérie Rouzeau,
 Alexandre Jardin, *Disraeli* d'André Maurois,
 Fanny Joly, *Travelingue* de Marcel Aymé,
 Serge Joncour, *Exercices de style* de Raymond Queneau,
 Philippe Labro, *Les Misérables* de Victor Hugo,
 Catherine de Lasa, *Guerre et Paix* de Léon Tolstoï,
 Françoise Lefèvre, *Les Contemplations* de Victor Hugo,
 Marc Lévy, *Clair de femme* de Romain Gary,
 Alberto Manguel, *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll,
 Marie-Aude Murail, *Our mutual friend* de Charles Dickens,
 Katherine Pancol, *Sans famille* d'Hector Malot,
 Michel Piquemal, *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry,
 Patrick Poivre d'Arvor, *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen,
 Mario Ramos, *Les Trois Brigands* de Tomi Ungerer,
 Olivier Rolin, *Sous le Volcan* de Malcom Lowry,
 Jacques Salomé, *Le dernier des justes* d'André Schwarz-Bart,
 Eric-Emmanuel Schmitt, *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas,
 Jean-Pierre Siméon, *Du mouvement et de l'immobilité de Douve* d'Yves Bonnefoy,
 Marie Sellier, *Trois chevaux* d'Erri de Luca,
 Valère Staraselski, *La semaine sainte* de Louis Aragon,
 Joëlle Turin, *Où vont les bébés* d'Elzibeta,
 Claire Ubac, *Le radeau de la Sardine* de Manuela Draeger,
 Françoise Xénakis, *La Storia* d'Elsa Morante.

3.6.3. Colloque « Quelle place pour la lecture dans les loisirs des jeunes ? »

Lire et faire lire a décidé d'organiser chaque année un colloque, journée de réflexion pour la mobilisation.

Lundi 14 juin 2010, au Centre Ravel (Paris, 20^{ème}), Lire et Faire Lire a proposé, avec le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, un colloque sur le thème de « La place de la lecture dans les loisirs des jeunes ».

Le colloque fut l'occasion de faire le point sur la présence du livre, sur ses médiations, sa réception dans les structures de loisirs et d'accueil des jeunes (7-17 ans) au cours des 10 dernières années.

Cette manifestation proposait tout d'abord un état des lieux des recherches et des politiques puis un recensement et une analyse des différentes pratiques pour introduire le livre dans le temps de loisirs des jeunes. Ces observations aboutirent à un regard sur l'offre éditoriale et aux perspectives qui nous sont données sur cette problématique de la lecture-loisir.

Les éditions Milan, l'école des loisirs, Flammarion-Père Castor ; les chercheurs Sylvie Octobre, Max Butlen, Anne-Marie Chartier; les représentants des acteurs publics et associatifs (Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives, CPLJ, Ville de Troyes, Ligue de l'enseignement, Cemea, CCAS, ATD-Quart Monde ...) sont intervenus au cours de ce colloque.

Près de 150 personnes étaient présentes: bénévoles et coordinateurs Lire et faire lire, responsables de secteur éducatif, culturel, de loisirs hors temps scolaire; associations oeuvrant pour la lecture des jeunes; responsables institutionnels nationaux et des collectivités territoriales; professionnels du livre.

Les actes de ce colloque paraîtront en avril 2011, avec le soutien des éditions Milan.

3.6.4. « La Forêt des livres »

La XV^e édition de « La Forêt des Livres » a eu lieu le dimanche 29 août 2010, de 10h à 22h, à Chanceaux-près-Loches (37). Initiée par Gonzague Saint Bris, cette fête culturelle gratuite et ouverte à tous réunit 150 auteurs dans un village forestier de 150 habitants avec le concours de 30 villages partenaires et elle reçoit 55000 visiteurs en un seul dimanche. Déjà engagée dans la Lutte contre l'illettrisme, « La Forêt des Livres » accueillait cette année Lire et faire lire avec la participation de quelques bénévoles venus aider au bon déroulement de cette journée littéraire.

3.7. Les 10 ans de Lire et faire lire: événements départementaux

3.7.1. 10 ans au fil des départements

- Sarthe (72): les 10 et 11 octobre 2009 les lecteurs bénévoles ont marqué leur présence au Salon du Livre du Mans sous forme d'animations.
- Savoie (73): la projection du film « Kéridy » illustré par Rebecca Dautremer a été proposée aux bénévoles le 17 octobre 2009
- Allier (03): mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2009 le témoignage d'un conteur, un spectacle et conférence-débat sur la littérature jeunesse ont animé l'anniversaire de Lire et faire lire
- Meurthe-et-Moselle (54): une lecture au musée des Beaux-Arts de Nancy sur le thème des monstres a été organisée le 16 janvier 2010. L'édition d'un recueil de témoignages des bénévoles lecteurs a été rendue disponible.
- Calvados (14): jeudi 11 mars 2010, les lecteurs bénévoles se sont retrouvés pour un spectacle et un goûter en milieu hospitalier.
- Midi-Pyrénées (31): la journée du 25 mars 2010 a été consacrée à des conférences, dédicaces et formations.
- Nièvre (58): deux temps ont été offerts aux bénévoles. Mardi 20 avril 2010 lors d'une conférence-débat sur le métier d'auteur et illustrateur jeunesse et mercredi 5 mai avec une soirée « contes bretons ».
- Alpes-Maritimes (06): dimanche 16 mai 2010 une rencontre avec un auteur, détente et activités en plein air ont été au programme de cette journée anniversaire.
- Marne (51): 22 mai 2010, 120 personnes se sont réunies dans le Parc Naturel de Loisirs de Sept Salux pour fêter autour de neuf animations les 10 ans de l'association
- Moselle (57): les bénévoles du département et leurs coordinateurs se sont retrouvés aux Trinitaires de Metz le 10 juin 2010. Belle occasion de faire le bilan du travail accompli !
- Vienne (86): samedi 12 juin 2010, des ateliers, des jeux et des lectures ont animé le centre-ville de Poitiers.
- Maine-et-Loire (49) : mardi 22 juin 2010 deux conférences-débats « Le conte comme outil de transmission des cultures » et « Premiers voyages en littérature. Entre maison, école et bibliothèque » ont précédé une soirée spectacle.

3.7.2. « Permis de construire »

Le 7 mai 2010, la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise a fêté les 10 ans de Lire et faire lire au sein du festival citoyen « Permis de construire » en présence de l'écrivain et fondateur du programme, Alexandre Jardin.

Tous les ans, la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise organise une Journée départementale pour remercier les 300 bénévoles du département pour leur engagement. Cette année était invitée la coordination des Hauts-de-Seine avec son équipe de lecteurs pour célébrer ensemble les 10 ans du programme.

Plus de 200 bénévoles se sont déplacés. Ils ont pu participer à différents ateliers menés par des auteurs de livres de jeunesse en compagnie de Michèle Moreau, auteure et directrice des éditions Didier Jeunesse, Alain Chiche, Pierre Delye, Karim Ressouni-Demigneux, Françoise Beauchamps et Véronique Andersen. De plus, la dimension intergénérationnelle a encore pris tout son sens à cette occasion puisque 70 enfants de l'USEP 95 étaient aussi sur le site. Tous ensemble, jeunes et moins jeunes ont partagé le spectacle de la conteuse Rozenn Bodin-Cissé après un repas convivial sous chapiteau

3.7.3. Cérémonie en Haute-Marne en présence du Ministre de l'Education nationale

Vendredi 4 juin 2010 aux Silos, à Chaumont, 200 personnes sont venues fêter Lire et faire lire en présence de Luc Chatel, Maire de Chaumont, Ministre de l'Education nationale et porte-parole du Gouvernement, et de Gérard David, Président de Lire et Faire Lire.

Bénévoles, enfants, enseignants, parents et partenaires de l'action en Haute-Marne ont pu découvrir l'ampleur de l'action menée depuis 8 ans dans le département, reflet de ce qui se fait au niveau national depuis 10 ans.

La cérémonie a été ouverte par Yves Guillaume, président de la Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne qui relaie l'action de Lire et Faire Lire au niveau départemental. Il a remercié et félicité les bénévoles pour leur engagement, soulignant particulièrement le rôle de la coordinatrice départementale, également trésorière de la Ligue, Marie-Christine Blondelle.

Luc Chatel s'est lui aussi félicité du dévouement des bénévoles de Haute-Marne auprès des enfants et a souligné l'impact d'une action comme celle de Lire et Faire Lire. Modeste, elle permet cependant de lutter efficacement contre l'échec scolaire en donnant aux enfants une chance d'étendre leur vocabulaire, donnée essentielle dans l'apprentissage de la lecture et, au-delà, la réussite scolaire.

Gérard David, venu en voisin depuis les Vosges, a rendu hommage au travail réalisé en Haute-Marne par les bénévoles pour essaimer l'action de Lire et Faire Lire, et souligné l'importance du partenariat avec l'Education nationale.

La coordinatrice départementale, Marie-Christine Blondelle, a ensuite détaillé le nombre de bénévoles (97 en activité !), les écoles concernées, les enfants bénéficiaires (plus de 800 en 2009). Son intervention a été suivie par la proclamation des résultats haut marnais du Prix Poésie des Lecteurs Lire et Faire Lire (Jacques Roubaud, avec *Rondeaux*, a été plébiscité en Haute-Marne comme ailleurs) et du Prix des Incorruptibles Maternelles. Puis les lecteurs de Joinville et 4 jeunes collégiennes ont lu un extrait de *Ma Lou adorée* (Elisabeth Bрами), dont ils ont donné une lecture à haute voix le 2 juin dernier.

3.7.4. 1000 marque-pages en Mayenne

La coordination de Mayenne a lancé à la rentrée 2009, le projet « 1000 marque-pages pour un anniversaire ». 24 écoles se sont engagées dans cette aventure suite à la diffusion du dossier pédagogique élaboré en collaboration avec les conseillers pédagogiques en arts visuels de l'Inspection Académique et de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

Des écoliers mayennais ont ainsi créé plus de 1000 marque-pages qui ont été présentés lors d'un temps fort en juin 2010, avec un vernissage organisé le 1er juin et une exposition du 2 au 10 juin 2010 aux Archives départementales.

Pour le vernissage, Gérard David, Président national de Lire et faire lire, était présent, ainsi que les bénévoles et partenaires qui ont contribué pendant ces 10 ans au développement du programme. Deux classes sont également venues assister à ce moment et ont pu bénéficier de lectures à voix haute proposées par Patrick Sueur du théâtre Dû.

Pendant la durée de l'exposition, des bénévoles se sont relayés en tenant des permanences sur le stand Lire et faire lire.

Ils ont ainsi pu présenter le programme aux visiteurs, accueillir les classes visitant l'exposition et proposer des lectures comme ils ont coutume de le faire.

Signalons par ailleurs que ces marque-pages ont été imprimés en double exemplaire (grâce au soutien financier du Conseil Général). Chaque classe ayant participé à cette action a ainsi pu en recevoir avant la fin de l'année scolaire, les autres serviront d'outil de communication pour les bénévoles et la coordination.

Dès 2011, l'exposition circulera sur les différents territoires du département afin de faire connaître au plus grand nombre l'action Lire et faire lire. Un kit de circulation de l'exposition est réalisé à cette fin et sera soumis aux structures du département, telles que les bibliothèques, afin de leur proposer l'accueil de l'exposition. D'ores et déjà des structures se sont fait connaître à cette fin.

3.8. Les partenaires

3.8.1 Partenaires Institutionnels

Les partenariats institutionnels permettent d'inscrire Lire et faire lire dans le paysage culturel et social, de développer les soutiens, valoriser l'action du réseau notamment en participant aux différentes opérations institutionnelles. Nous rendons compte ici des partenariats de l'année civile 2010.

Ministère de l'Éducation nationale :

Pour renforcer et généraliser le programme à l'ensemble du territoire, le concours financier du ministère est constant depuis la création de Lire et faire lire.

En 2010, le conventionnement mentionne les deux axes définis comme prioritaires en 2007: la mobilisation des bénévoles dans les écoles et l'implication de Lire et faire lire dans le dispositif de l'éducation prioritaire « Ambition Réussite ».

De plus, une convention particulière a été établie en 2010 impliquant Lire et faire lire comme partenaire du plan de prévention de l'illettrisme lancé par le Ministère de l'Éducation nationale.

Par ailleurs le Ministère de l'Éducation nationale a décidé en 2010 de soutenir le Plan de développement de Lire et faire lire. *Voir P. 34*

Ministère de la Culture

Le Ministère de la Culture et de la Communication apporte son soutien à Lire et faire lire depuis 2006.

La Direction générale des médias et des industries culturelles (Service du livre et de la lecture, Département de la lecture) soutient en 2010 les lectures thématiques (Semaine bleue, Semaines d'éducation contre le racisme, etc. : voir rubrique « Les événements »), l'opération « Sacs de pages » en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et de la Vie associative, le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire, les formations nationales, la préparation de la Rencontre nationale des bénévoles et le programme Lire et faire lire dans les structures « Petite enfance », en partenariat avec la CNAF.

Par ailleurs le Ministère de la Culture et de la Communication a décidé en 2010 de soutenir le Plan de développement de Lire et faire lire. *Voir P. 34*

Ministère de la Jeunesse et de la Vie associative

Depuis 2005, grâce au soutien de la Direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, Lire et faire lire propose l'opération "Sacs de pages" à destination des centres de loisirs.

En 2010, le Ministère de la jeunesse et de la vie associative a renouvelé son soutien à cette opération.

Voir rubrique « Les événements ».

Conseil du Développement de la Vie Associative (CDVA) :

Le CDVA permet à Lire et faire lire d'organiser au niveau national des formations destinées aux bénévoles et coordinateurs.

L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé) :

Au cours du Bilan national de juin 2005, Lire et faire lire avait décidé de porter son effort plus particulièrement en direction des enfants résidant dans les quartiers défavorisés.

L'Acsé a soutenu en 2010 l'action de Lire et faire lire dans le cadre du Programme de Réussite Éducative (PRE).

Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) :

Depuis 2006, l'association nationale Lire et faire lire a défini en terme prioritaire le développement de son action en direction de la petite enfance.

Dans ce cadre, Lire et faire lire a entrepris de renforcer les partenariats de ses coordinations départementales avec les Caisses d'Allocations Familiales. Le contrat partenarial 2010-2012 signé entre la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et Lire et faire lire se fixe 2 objectifs:

1) Lire et faire lire avec les parents : Soutenir la parentalité en favorisant la transmission dans les familles par la lecture, à travers l'accompagnement proposé par Lire et faire lire dans les structures petite enfance et multiaccueil.

2) Développement des partenariats départementaux entre Lire et faire lire et les Caisses d'Allocations Familiales (CAF).

Conseil régional Ile-de-France :

Le Conseil régional Ile-de-France apporte son soutien à Lire et faire lire en participant au financement d'un poste Emploi-Tremplin pour l'animatrice de réseau.

Fonds de coopération de la Jeunesse et l'Education Populaire (FONJEP) :

Le poste de délégué général de Lire et faire lire bénéficie d'un financement FONJEP.

3.8.2 Partenaires privés

Le mécénat permet de définir des objectifs communs avec les entreprises mécènes, d'engager des actions profitables à tous, de contribuer au financement de l'association (budget de fonctionnement), et de décliner les partenariats en départements. En 2010 de nouvelles conventions ont été établies avec trois mécènes.

Fonds MAIF pour l'éducation :

Dans le cadre de l'opération « Camion des mots » mise en place par le magazine LIRE et dont la MAIF est partenaire, une convention a été établie entre Lire et faire lire et le fonds MAIF pour l'éducation. Ainsi des bénévoles de Lire et faire lire ont participé à l'accueil des enfants et des enseignants dans les différentes villes-étapes de la tournée 2009-2010.

Milan Presse :

Depuis 2005, Milan presse apporte son soutien à Lire et faire lire. En 2010, grâce à un financement de 6200 euros, du mécénat de compétence (maquettiste) et en étant partenaire de Lire et faire lire dans le cadre de l'opération Sacs de Pages.

Team Partners Group :

Depuis octobre 2006, Team Partners Group met au service de Lire et faire lire ses compétences en termes de gestion de contacts téléphoniques, en assurant le traitement des appels du numéro indigo de l'association.

Decitre

Les libraires Decitre ont sélectionné les 200 meilleurs romans destinés aux 9-18 ans dans un guide « Tulikoi ? » préfacé par Marie-Aude Murail vendus 2,50 € dans l'ensemble des librairies Decitre et sur www.decitre.fr. En reversant à Lire et faire lire 1€ par exemplaire vendu, Decitre a inauguré en 2010 son partenariat avec Lire et faire lire en faveur de la lecture des jeunes et de la prévention de l'illettrisme.

Bolloré Thin Papers

Les Papeteries du Léman et les Papeteries des Vosges (Bolloré Thin Papers), fabricants de papier bouffant pour l'édition et de papier faible grammage ont souhaité apporter leur soutien à Lire et faire lire. Dans le cadre de son mécénat, Bolloré Thin Papers assurera notamment la promotion de l'action de l'association.

Didier Jeunesse

Après l'album *Les deniers de Compère Lapin* en 2009, les éditions Didier Jeunesse reverseront une partie des recettes de l'album *les Musiciens de La Nouvelle-Brême* (paru en octobre 2010) à Lire et faire lire.

3.8.3. Associations partenaires

Développer des collaborations avec les associations investies dans des champs identiques aux nôtres (lecture, lien intergénérationnel) permet notamment de qualifier nos interventions.

Pour cela, différents moyens ont été mobilisés: rencontres, dossiers, signatures de conventions, invitations au Bilan national, participations aux réunions nationales des partenaires.

Le Printemps des poètes :

Depuis 2002, nous organisons le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire conjointement avec l'association Le Printemps des poètes et le soutien de la Maif, de la Casden et de la MGEN.

Voir rubrique « Les événements ».

La Bibliothèque nationale de France, Centre national de la Littérature pour la jeunesse - La Joie par les Livres:

Les bibliothécaires spécialisés en littérature de jeunesse élaborent des sélections d'ouvrages pour nos lectures thématiques, proposent des formations aux bénévoles et accompagnent le comité de lecture national.

La Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) :

Depuis 2008, un accord de partenariat avec la Fondation Nationale de Gérontologie apporte le soutien de Lire et faire lire au Prix Chronos organisé par la FNG.

L'Association des Bibliothécaires de France (ABF)

L'association nationale Lire et faire lire et l'Association des Bibliothécaires de France (A.B.F.) ont signé lundi 29 mars 2010 une convention de partenariat.

Association reconnue d'utilité publique, l'ABF fondée en 1906 et forte de près de 3000 adhérents, regroupe des professionnels des bibliothèques, quel que soit le type d'établissement, et des professionnels concernés par le livre et les différents supports de documentation.

Elle est organisée en 22 groupes régionaux qui impulsent des actions en phase avec les spécificités de chaque région.

Des commissions et groupes de travail spécialisés constituent des pôles d'expertise sur des thèmes particuliers. Ils assurent une veille permanente sur leurs secteurs d'intervention et restituent l'information à l'ensemble du réseau des adhérents. Leur action se traduit par l'organisation de journées d'étude, l'animation d'une rubrique sur le site de l'association, la participation à des réunions inter-associatives...

La commission jeunesse, composée de 15 membres, structure la coopération entre les représentants des secteurs jeunesse adhérents de l'ABF et met en œuvre des actions dans ce domaine. Réunis au Salon du Livre de Paris, Gérard David, Président de Lire et faire lire et Pascal Wagner, Président de l'ABF, Directeur de la médiathèque Jules-Verne de Saint-Jean-de-Vedas (Hérault) ont conclu cet accord en présence de Danielle Chantereau, Déléguée générale de l'ABF, Elisabeth Rozelot, Responsable de la commission jeunesse de l'ABF, Alexandra Barthe, Animatrice réseau Lire et faire lire et Laurent Piolatto, Délégué général Lire et faire lire. Par cette convention, l'ABF et Lire et faire lire affirment leur volonté d'assurer le développement de partenariats entre les bibliothèques et les coordinations départementales de Lire et faire lire selon les modalités propres à chaque structure.

Culture du Cœur

L'association Cultures du cœur a pour mission de développer une action nationale de promotion de l'insertion en faveur des plus démunis, par l'éducation aux pratiques culturelles et sportives des

familles défavorisées, ou de toute personne en situation d'exclusion. L'association organise la rencontre entre le monde culturel et sportif et le monde social et éducatif.

Pour toucher ce public, Cultures du cœur développe des partenariats avec les structures qui s'engagent à mettre à disposition des invitations à des représentations, à des visites, à des ateliers et à des activités culturelles et sportives. Parallèlement, l'association anime et forme un réseau de 6000 relais sociaux et éducatifs situés dans les quartiers sensibles.

Étant donné que Lire et faire lire et Cultures du Cœur poursuivent, à travers leurs actions, les mêmes objectifs de promotion et de valorisation du livre, les associations ont signé en janvier 2010 une convention de partenariat. Les coordinations départementales Lire et faire lire et les associations régionales et départementales de Cultures du Cœur sont invitées à nouer des relations et envisager des actions communes. A titre d'exemple, des bénévoles Lire et faire lire pourront effectuer des lectures aux enfants fréquentant les relais sociaux de Cultures du Cœur.

Bénévolat de Compétence et de Solidarité (BCS)

BCS, association loi 1901, a pour objectif la promotion du bénévolat auprès des salariés et des retraités du groupe BNP Paribas. Sa vocation est de révéler la volonté de s'engager dans l'humanitaire existant chez les collaborateurs de la banque, travaillant en France, et de les orienter vers des associations.

BCS s'implique dans trois formes de bénévolat et a choisi de travailler avec des associations agissant dans les secteurs :

- économique lié à l'entrepreneuriat social et à la micro-finance;
- éducatif touchant à la jeunesse défavorisée;
- social pour épauler toute personne en situation difficile.

BCS ayant souhaité soutenir l'action de Lire et faire lire, une convention a été signée en décembre 2010 entre les deux associations permettant ainsi aux personnes recrutées par BCS de partager leur plaisir de la lecture avec les enfants.

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

Dans le cadre du partenariat engagé en 2008, la charte encourage ses adhérents à participer aux manifestations Lire et faire lire (formations, salons, événements culturels, etc.)

3.8.4. Autres partenaires

Le Musée du Louvre :

Depuis 2007, grâce à l'accord conclu avec la coordination parisienne et étendu à toute la France, le Musée du Louvre permet aux membres du réseau Lire et faire lire (bénévoles et coordinateurs) d'accéder à la carte « Louvre professionnels ».

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) :

Lire et faire lire est membre de son conseil consultatif.

3.9. Le plan de développement « Lire et faire lire X 4 »

Depuis sa création en 1999, Lire et faire lire a fait la preuve de la pertinence de son projet et l'adhésion de 12000 bénévoles de plus de 50 ans confirme la justesse de notre appel à partager le plaisir de la lecture avec les enfants.

Une nouvelle étape débute 10 ans plus tard et nous pouvons, forts de nos succès, avoir l'ambition d'amplifier le programme Lire et faire lire en en faisant bénéficier un maximum d'enfants avant leur entrée au collège.

C'est ainsi que Lire et faire lire contribuera à faire progresser la cause du livre, de la lecture et de la littérature et des solidarités culturelles intergénérationnelles.

Lire et faire lire a conçu en 2010 un Plan de développement qui vise, en articulation avec les projets des fédérations de la Ligue de l'enseignement et des UDAF, à atteindre un million d'enfants (4 fois plus qu'actuellement) notamment en renforçant notre implantation rurale, notre présence dans les quartiers populaires et auprès de la petite enfance.

Alexandre Jardin a présenté ce plan et sollicité le soutien des pouvoirs publics, dialoguant notamment sur le plateau du 13h de France 2 avec le ministre de la Culture et de la Communication (9 mai 2010) ou accompagnant le ministre de l'Education nationale au forum de l'ANLCI (Lyon 6 mai 2010).

Se traduisant concrètement par le recrutement de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures éducatives, ce plan sera mis en place progressivement avec un accompagnement national renforcé et en étroite relation avec les réseaux de la Ligue de l'enseignement et de l'UNAF.

Lire et faire lire a obtenu en 2010 pour ce Plan de développement des soutiens particuliers du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Education nationale (conventions signées en décembre 2010).

Le ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, a ainsi mentionné le partenariat de l'association lors de son discours de présentation du Plan de prévention de l'illettrisme au Salon du Livre de Paris (mars 2010).

Le ministre de la Culture et de la Communication Frédéric Mitterrand a également cité Lire et faire lire dans la présentation du plan lecture de son ministère (mars 2010).

Grâce à l'action de la mission mécénat du Ministère de la Culture et de la Communication la négociation des partenariats avec la Caisse des dépôts et la Fondation EDF a été engagée.

Les moyens supplémentaires ainsi obtenus doivent permettre de structurer progressivement le dispositif d'accompagnement financier et stratégique de notre développement.

Au niveau départemental, le recrutement de 30 à 50 volontaires Service Civique est envisagé en 2011. Lire et faire lire apportera une aide budgétaire au financement de ces postes ainsi qu'une aide à l'accompagnement des volontaires (formation).

Au niveau régional (ou interdépartemental), des postes de chargés de développement régionaux ou inter-départementaux sont envisagés (8 en 2011). Leur mission consiste à accompagner les coordinations départementales et plus spécifiquement les volontaires Service Civique en mission Lire et faire lire. Lire et faire lire apportera également une aide budgétaire au financement de ces postes.

Au niveau national, l'équipe nationale Lire et faire lire sera renforcée avec le recrutement d'un animateur national réseau afin d'assurer l'accompagnement des coordinations.

L'équipe nationale de Lire et faire lire concevra les outils mis à disposition, dont une plateforme internet spécifique et les campagnes de communication.

4. Lire et faire lire au Québec :

Résumé du bilan des activités pour l'année scolaire 2009-2010

Cette année encore, Lire et faire lire a dépassé les objectifs fixés dans le plan triennal 2008-2011. En effet, les résultats de l'année 2009-2010 surpassent ceux attendus pour l'année 2010-2011, à l'exception du nombre d'écoles.

Associations locales

50 associations locales sont maintenant membres, soit 7 de plus que l'année dernière. 46/50 associations locales étaient actives en 2009-2010, soit 11 associations actives de plus que l'an passé. En 2009-2010, le nombre de bibliothèques a augmenté, passant de 15 à 23. Pour les autres types d'organismes, le nombre d'associations est resté sensiblement le même.

Nombre de semaines

Traditionnellement, le programme Lire et faire lire est offert 16 semaines durant l'année scolaire, soit 8 à l'automne et 8 à l'hiver ou au printemps. 25 associations fonctionnent pendant 16 semaines ou plus, 19 pendant moins de 14 semaines et seulement 2, moins de 8 semaines.

Nombre d'écoles participantes

Le nombre d'écoles qui bénéficient du programme Lire et faire lire a augmenté de 14% cette année. 109 écoles situées dans 15 régions administratives — soit 13 écoles de plus que l'année dernière — accueillent les bénévoles lecteurs. Les 10 nouvelles associations actives touchent 18 écoles. Le départ de 2 associations locales actives a malheureusement entraîné la perte de 8 écoles.

Nombre de lecteurs bénévoles

Le nombre de lecteurs bénévoles a augmenté cette année encore. En effet, Lire et faire lire compte 637 lecteurs bénévoles, soit 52 bénévoles de plus que l'année précédente (9%).

Sans surprise, les bénévoles sont majoritairement des femmes, mais il y a tout de même 65 hommes, soit 10%. En 2008-2009, il y en avait 50: le nombre d'hommes a donc légèrement augmenté.

351 bénévoles qui ont fait la lecture cette année avaient déjà participé à Lire et faire lire. Les nouveaux comptent pour 45% de tous les bénévoles.

Même si certaines associations locales ont perdu quelques bénévoles, plusieurs en ont gagné, ce qui contribue assurément à la stabilité du nombre de bénévoles.

Nombre d'enfants

Le nombre d'enfants qui participent au programme Lire et faire lire est passé de 3 641 en 2008-2009 à 4 384 cette année. Cette hausse de 20% peut s'expliquer par le nombre important de nouvelles associations locales.

Environ 40 enfants par école bénéficient du programme, ce qui équivaut à deux ou trois classes. Le ratio enfants/lecteur est de 7 enfants par lecteur. Cela peut signifier que plusieurs lecteurs bénévoles font la lecture à plus d'un groupe d'enfants.

Cette année encore, on constate que ce sont les apprentis lecteurs de première année qui bénéficient le plus largement du programme, suivis de près par les écoliers de maternelle cinq ans. Les «grands» de deuxième année viennent en troisième position; le programme touche aussi quelques enfants de maternelle quatre ans.

Nombre de coordonnateurs bénévoles et heures de coordination bénévole

Le nombre de coordonnateurs bénévoles est passé de 43 en 2008-2009 à 38 en 2009-2010, soit 12% de moins. Cependant, les heures de coordination bénévoles ont augmenté de 900 à 1 057, soit 17% de plus. La différence vient essentiellement d'une association qui a eu recours à 9 coordonnateurs cette année, plutôt que 19 l'année dernière.

Le nombre d'heures de coordination a augmenté légèrement, proportionnellement à l'augmentation du nombre d'enfants.

Nombre de coordonnateurs rémunérés et heures de coordination rémunérées

Le nombre de coordonnateurs rémunérés a augmenté de 69% en 2009-2010, passant de 36 à 61 coordonnateurs. Cette augmentation importante s'explique par l'arrivée de 9 bibliothèques parmi les 12 nouvelles associations locales. En effet, les bibliothèques ont tendance à utiliser le personnel en place, plutôt que des bénévoles, pour coordonner le programme. Les 12 nouvelles associations locales comptent pour 19 des 25 coordonnateurs supplémentaires rémunérés.

Paradoxalement, le nombre d'heures rémunérées a diminué de 6% en 2009-2010, passant de 2 166 à 2 040 heures; en effet, plusieurs des nouvelles bibliothèques qui ont rallié Lire et faire lire ne fonctionnent pas encore à pleine capacité.

L'intégralité du rapport est disponible sur le site : http://www.lireetfairelire.qc.ca/05_b.html

ANNEXES :

1 - Convention Plan de prévention de l'illettrisme

2 - Sacs de Pages 2009 : Dossier de presse



Communiqué de presse
Paris le 22 juin 2009

5^{ème} édition de « Sacs de pages » : les livres font les vacances des enfants

L'association « Lire et Faire Lire » (programme national de partage du plaisir de la lecture et de solidarité intergénérationnelle) fournit cet été à au moins 220 centres de vacances et de loisirs de 45 départements, 194 sacs contenant 5 livres, grâce au soutien du Haut Commissaire à la Jeunesse, du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction du Livre et de la Lecture) et de 13 maisons d'éditions (Albin Michel, Balivernes, Circonflexe, Didier Jeunesse, Glénat, Hatier Jeunesse, La Joie de lire, Kaléidoscope, Milan, Ricochet, Le Rouergue, Le Seuil et Syros).

Initiée en octobre 2005, l'opération « Sacs de pages » permet aux bénévoles de l'association Lire et faire lire de partager avec les enfants leur plaisir de la lecture dans les accueils collectifs de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs).

Chaque année, une sélection d'ouvrages est proposée sur un thème différent. Après « Découvre le monde comme Jules Verne » en 2005, « Eternels héros » en 2006, « A la découverte de l'autre » en 2007, et « Le bonheur est dans la nature » en 2008, les enfants pourront en 2009 « Rire à livres déployés ».

Cette année, grâce à la notoriété acquise par l'opération auprès des maisons d'édition et à la générosité de ces dernières, 22 ouvrages jeunesse sont répartis en 6 sélections réalisées en fonction des tranches d'âges des enfants bénéficiaires (3-6 ans, 6-10 ans ou 3-10 ans).

Les ouvrages

- *La fée coquille aime les histoires d'amour* (Albin Michel)
- *Iota la vache* (Balivernes)
- *Trognon, le petit dragon* (Balivernes)
- *2 ou 3 enfants biens dodus pour 9 personnes* (Circonflexe)
- *La petite grenouille qui avait mal aux oreilles* (Circonflexe)
- *Le Roi de la grande savane* (Circonflexe)
- *Les loufoqueries de François Galuchon* (Circonflexe)
- *La petite poule rousse* (Didier Jeunesse)
- *Bon choix, bon Roi* (Glénat)
- *Drôle de compagnie* (Glénat)
- *Pas touche à mon coussin* (Hatier jeunesse)
- *Les 10 petits harengs* (La Joie de lire)
- *La princesse, le dragon et le chevalier intrépide* (Kaléidoscope)
- *La girafe de la lune et autres histoires farfelues* (Milan)
- *Le monde selon moi* (Milan)
- *Tout ce qu'il faut savoir sur les méchants* (Milan)
- *Zoofolies* (Ricochet)
- *Sorcières en colère* (Le Rouergue)
- *Il n'y a pas d'autruches dans les contes de fées* (Le Seuil)
- *Le journal d'un dégonflé* (Le Seuil)
- *Où sont les fantômes?* (Syros)
- *Un amour de poule* (Syros)

Contacts Presse

Lire et faire lire
Alexandra Barthe
3 rue Récamier
75 007 Paris
Tel : 01 43 58 96 27
abarthe@lireetfairelire.org

Haut-commissaire à la Jeunesse
Fabienne Coblence
Tel : 01 40 45 93 61
fabienne.coblence@jeunesse-sports.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
Elisabeth Debeusscher
Tel : 01 40 15 75 01
elisabeth.debeusscher@culture.gouv.fr

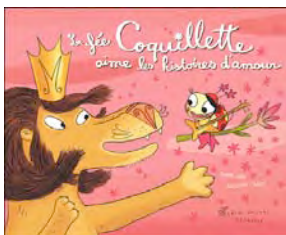


Sacs de Pages 2009 : « Rire à livres déployés » Les maisons d'éditions et les ouvrages sélectionnés

Cette année, grâce à la généreuse participation de 13 maisons d'éditions, 22 ouvrages jeunesse ont été répartis en 6 sélections en fonction des tranches d'âge des enfants bénéficiaires :



Maison fondée en 1900, les éditions Albin Michel ont très tôt développé des publications destinées à la jeunesse (*le Bon-point amusant*), mais la création d'un département jeunesse spécifique ne remonte qu'à 1980. Premier éditeur de livres animés et de livres-objets en France, le département jeunesse s'est d'abord consacré aux tout-petits en éditant les histoires de personnages tels que Mimi, Coquillette... Le département est également connu pour ses albums signés Bernard/Roca, Fortier, Merlin, Godard, Riff... Par ailleurs, Albin Michel Jeunesse a conquis les adolescents notamment avec la trilogie *Bartiméus*, *Magyk*, *La malédiction d'Øld Haven* et *Le dernier Orc*.



La fée Coquillette aime les histoires d'amour de Didier Levy et Benjamin Chaud, 2006

Sélection 3-6 ans et Sélection 3-10 ans

Le prince Mike, grognon et égoïste, n'a qu'un seul vœu : que Norma, la vendeuse de bonbons l'aime ! Mais elle ne l'aime pas ! Il bout de colère, exige et hurle à la fée Coquillette de l'exaucer. Mais en amour, la magie ne marche pas ! Qu'importe ! Coquillette a plus d'une idée en tête...

Balivernes Éditions est une maison purement jeunesse. Créée fin 2005 et basée à Francheville dans la banlieue de Lyon, son catalogue compte aujourd'hui une trentaine d'ouvrages. De l'humour au fantastique en passant par les thèmes du métissage ou de la drogue, les romans de Balivernes Éditions encouragent la diversité des sujets et des genres. Poussées par la volonté de faire travailler l'imaginaire des enfants, Balivernes Editions privilégient une écriture musicale pour des textes souvent destinés à être lus à voix haute.



Iota la Vache de Julie Mercier et Pierre Crooks, 2005

Sélection 3-6ans

Iota est la championne au jeu de cache-cache. Quand il faut trouver une cachette, il n'y a pas meilleur qu'elle. Et elle utilise aussi de nombreuses ruses et déguisements pour qu'on ne la trouve pas. Qui arrivera à la retrouver alors qu'il fait si chaud aujourd'hui ?



Trognon à l'école de la Chair de Trouille de Eugène Santangelo, 2009

Sélection 6-10 ans et Sélection 3-10 ans

Trognon est un jeune dragon de sept ans. Aujourd'hui, c'est la rentrée des classes. Il a été admis à l'École du Bois d'Où On Ne Revient Pas, la célèbre École de la Chair de Trouille. Avec les autres apprentis-effrayeurs, il va suivre une formation complète et intensive, afin de devenir un monstre digne de ce nom... Mais lors de l'examen final, tout ne se déroulera pas comme prévu...



Fondée en 1989, Circonflexe a toujours eu pour vocation d'offrir aux enfants un regard à la fois impertinent et différent sur le monde. L'une de ses principales collections, « Aux couleurs du temps », rassemble une sélection des meilleurs ouvrages publiés à l'étranger. Éditeur d'auteurs et d'illustrateurs renommés tels Bruno Heitz, Quentin Blake, Gilles Rapaport ou encore Voutch, Circonflexe s'est imposée au fil du temps comme une maison de référence auprès des libraires et des bibliothécaires.



La petite grenouille qui avait mal aux oreilles de Voutch, 2006
Sélection 3-6 ans

Ayant mal aux oreilles, une petite grenouille va consulter un médecin. Mais celui-ci la renvoie à un collègue, qui en fait tout autant. Et ainsi de suite... Prenant la forme d'une randonnée, cette quête, très drôle, offre à Voutch l'occasion de jouer en virtuose sur les « maux ».



Le Roi de la Grande Savane de Voutch, 2006
Sélection 3-6 ans

Si le lion n'est plus le roi de la grande savane, qui est le roi ? Le singe pense que c'est lui, mais d'autres animaux ne l'entendent pas de cette oreille... Sous sa couverture inédite, voici la nouvelle édition d'un album plein d'humour, qui connut un grand succès dans sa première version.



2 ou 3 enfants bien dodus pour 9 personnes de André Bouchard, 2006
Sélection 6-10 ans

Un ogre et sa famille n'ont plus rien à se mettre sous la dent. Avec l'aide du loup et de la sorcière, le premier conçoit un stratagème pour capturer de nouvelles proies... Dans ce pastiche de conte traditionnel, A. Bouchard renoue avec la veine caustique et quelque peu fantastique de ses albums précédents.



Les loufoqueries de François Galuchon de André Bouchard, 2008
Sélection 6-10 ans

Une nuit, un éclair traverse les oreilles de François Galuchon le magicien : il devient sourd et commence à avoir des idées loufoques. Alors que le roi Clédeux XII reçoit sa bien-aimée, la princesse de Pétaouchnokie, il demande à François Galuchon de la faire tomber folle amoureuse de lui. Mais François Galuchon comprend mal ce que le roi lui demande et fait un drôle de tour...

Créée en 1988, la maison Didier Jeunesse, longtemps restée toute petite, a su prendre son temps et se trouver des niches éditoriales nourries par les passions communicatives de l'éditrice Michèle Moreau : la musique, le chant, le conte, l'humour, le récit, la poésie... Ainsi Didier Jeunesse a développé une ligne éditoriale originale qui s'appuie sur des livres-disques, des albums et des essais. Les succès sont au rendez-vous : *Les p'tits Lascars* (1988), *A Pas de velours* (1999), *Comptines et berceuses du baobab* (2002), *La Grosse faim de P'tit Bonhomme* (2005)...



La petite poule rousse de Pierre Delye et Cécile Hudrisier, 2007
Sélection 3-6 ans

Voici l'histoire d'une petite poule rousse de plume, rouge de crête et tendre de cœur. Un jour, elle trouve un peu de blé et décide de le planter. Comme elle n'aime pas travailler seule ni être la seule à travailler, elle demande à ses trois amis le canard, le chat et le cochon de l'aider. Mais tous sont déjà bien occupés à lire, bronzer ou se reposer. Et la poulette s'active toute seule, toute la journée. En même temps que la colère monte, elle échafaude un plan pour punir ces trois paresseux...

Glénat

Fondée il y a 40 ans, Glénat est une maison d'édition française très présente dans le domaine de la bande dessinée et du manga. Mais au-delà, c'est aussi une marque, un homme devenu éditeur qui marie les métiers du livre et de la BD, un ensemble de femmes et d'hommes passionnés de BD, de mer et de montagne réunis avec convivialité autour d'une passion commune, d'un métier : celui de

l'édition. P'tit Glénat est le nouveau département jeunesse. Créé en 2006, ce label vient en remplacement du catalogue jeunesse « Glénat J ».



Bon choix, bon Roi ! de Elle van Lieshout, Erik van Os et Paula Gerritsen, 2008

Sélection 3-10 ans

Être roi, quel ennui... Et très contraignant ! Pas moyen de prendre tranquillement un bain de soleil ! Pas moyen de manger un bon sandwich au fromage ! Pas moyen ... Alors un jour le roi plaque tout. Le voilà qui prend son carrosse, son tapis préféré, son lapin et une jolie pensée en pot. Direction un petit appartement loin du bruit, loin des laquais, des ministres, des sujets et des problèmes. Un appartement où le roi va vivre comme n'importe qui. Un petit royaume tout à lui où il ne sera plus que le maître de ses propres envies.



Drôle de compagnie ! d'Emma Dodd, 2007

Sélection 3-10 ans

À la recherche de l'ami parfait. Oscar n'a qu'une seule envie : un animal de compagnie ! Oui mais quoi ? Et s'il achetait un éléphant ? Ce serait bien encombrant. Un lion ? Hors de question ! Une girafe ? Trop grand... Un bison ? Trop puant... Un crocodile ? Trop de dents ! Dur dur de dénicher l'ami parfait...

Depuis quelques années, les éditions Hatier développent la partie jeunesse du catalogue, jusque-là majoritairement parascolaire. En 2008, la maison affirme sa présence et confirme ses intentions en créant le nom "Hatier Jeunesse".

Hatier Jeunesse revendique le statut d'un éditeur généraliste et développe un catalogue de plus en plus équilibré qui, au-delà de ses collections de livres-activités, s'ouvre à l'album, au documentaire et à la fiction avec récemment la création de la collection Hatier Poche. Celle-ci a pour ambition d'accompagner l'enfant dans sa découverte progressive de la lecture, de l'aider à devenir un lecteur confirmé et de lui donner la fierté de lire de plus en plus longuement.

HATIER
Jeunesse



Pas touche à mon coussin ! de Gérard Moncomble et Frédéric Pillot, 2008

Sélection 3-6 ans

Hein ? Il est sale, mon coussin ? Et alors ? Si je l'aime plein de poils, moi ! Pas de quoi m'enquiquiner. Mais on me l'arrache ! On me le cache ! Alors je sors. Dehors, c'est encore pire...

LA JOIE DE LIRE

Les Editions La Joie de Lire ont été créées en 1987 à Genève par Francine Bouchet. Spécialisées en littérature jeunesse (livres d'images, récits, bandes dessinées), elles

ont fait découvrir, en plus de 20 ans d'existence, de jeunes talents et redécouvrir plusieurs classiques du genre. Leur ligne audacieuse et exigeante leur a valu de nombreux prix. Aujourd'hui le catalogue de La Joie de Lire compte plus de 400 titres.



Les dix petits harengs de Wolf Erlbruch, 1997

Sélection 3-6 ans

De un à dix, les harengs verts se trissent. Une nouvelle version d'une chanson populaire pour apprendre à compter.

Les Versatiles, une collection pour petits et grands qui tient de la comptine et du jeu d'esprit.

Fondées en 1989, les éditions Kaléidoscope publient des albums reliés, hors collection, destinés aux enfants de 0 à 6 ans. Définir une politique éditoriale est toujours un exercice hasardeux. « On peut dire que chacun de nos albums est avant tout un coup de cœur, qui nous fait rire et/ou pleurer ». Il y a environ 330 titres au catalogue, et environ 30 titres de plus sont publiés chaque année.



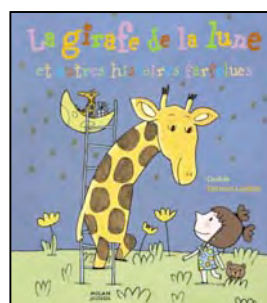
La princesse, le dragon et le chevalier intrépide de Geoffroy de Pennart, 2008

Sélection 6-10 ans

Prenez une gentille princesse, maîtresse d'école, mettez à ses côtés un vieux dragon protecteur et acariâtre... et posez-vous la question capitale : comment diable l'intrépide chevalier pourra-t-il conquérir le cœur de la dulcinée ? Ah, mais sachez qu'un chevalier vient TOUJOURS à bout de ses défis !



Depuis 1980, Milan édite des livres et des magazines à forte valeur ajoutée éducative. Bon nombre d'entre eux s'inscrivent dans les années d'apprentissage et d'approfondissement de la lecture, et visent à accompagner l'enfant dans une initiation où la notion de plaisir doit jouer un rôle prépondérant. Ouverts sur la vie et le rêve, ils illustrent la double fonction sociale et structurante de la lecture, invitant l'enfant à vivre toutes les aventures de l'émotion et du savoir : découvrir, rêver, faire, comprendre, se comprendre... Bref, lire pour grandir à tout âge.



La girafe de la lune et autres histoires farfelues de Gudule et Florence Langlois, 2006

Sélection 3-6 ans et Sélection 3-10 ans

Voici que déboule sans crier gare un nouveau personnage. C'est une petite fille du nom de Mimi-Rose. Mais ne vous fiez ni à son petit nez retroussé, ni à ses couettes à pompon, ni à son joli prénom. Car Mimi-Rose, soyez en sûrs, c'est un vrai trublion, un grain de sable dans la machine, une empêcheuse de penser en rond!



Tout ce qu'il faut savoir sur les méchants! de Slade Morrison, Toni Morrison et Pascal Lemaître, 2007

Sélection 3-6 ans et Sélection 3-10 ans

Les gens méchants peuvent être grands mais aussi petits. Une grand-mère parfois peut être méchante, un papy aussi. Et quand Maman crie lorsqu'on ne l'écoute pas, elle aussi est méchante. Mais face à tous ces « fronceurs de sourcils », le mieux est encore de garder le sourire.



Le monde selon... moi! de Titus et Boiry, 2007

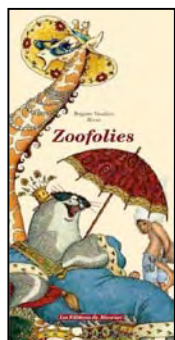
Sélection 3-10 ans

Être au monde, regarder, interpréter de façon pertinente (si, si !), mais pour le moins personnelle (très personnelle), les choses, les gens, les phénomènes qui nous entourent... Bref comprendre le monde, c'est la tâche que semble s'être attribuée cet étonnant petit bonhomme que l'on découvre au travers des 5 histoires de ce recueil.



Une belle image qui accroche, un bon mot qui ricoche... entre, auteurs, éditeurs, lecteurs, tout est question d'interférences ! « Que nos imaginaires entrent en phase et nous voilà tous sur la même longueur d'onde : le partage du langage ». Les Éditions du Ricochet

existent depuis 1995. Des plus minimalistes aux plus baroques, la maison aime les styles fluides et évocateurs, les personnages attachants, les histoires alertes, les images fortes. Les collections accueillent des auteurs qui savent offrir une place de choix à l'imaginaire des lecteurs.



Zoofolies ! de Brigitte Vaultier et Kerso, 2007

Sélection 6-10 ans

Le zoo est en folie ! Une otarie casse sa tirelire et prend la clef des champs, une girafe se hisse au rang de star, un flamant court chez le médecin, un singe joue du rock et un hippopotame danse le hip hop tandis qu'une taupe et un tapir lient amitié...

Drôle de zoo, assurément, où les animaux chantent et dansent en toute liberté au son d'une série de fables burlesques...

C'est de l'enthousiasme de Danielle Dastugue pour un petit album carré, *Jojo la mache*, que naît le secteur jeunesse des Éditions du Rouergue. Le catalogue propose des albums s'adressant aux enfants d'aujourd'hui et participant au développement de la lecture de l'image, à travers une expression graphique originale. Les textes sont forts, et le rapport texte-image est exploré avec une volonté novatrice (collection ZigZag), tandis que les romans sont à la frontière des romans pour adultes (collection doAdo).

ROUERGUE



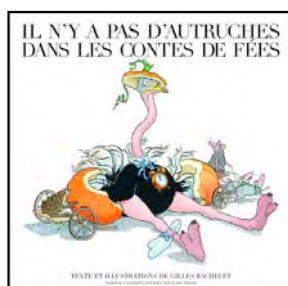
Sorcières en colère de Hélène Vignal et Diego Fermin, 2008

Sélection 6-10 ans

Les sorcières sont en colère contre les humains. Car elles trouvent qu'ils sont devenus beaucoup plus cruels qu'elles, avec leurs guerres, leurs épidémies, leurs vendeurs d'armes et de drogue. Et leur fête d'Halloween qui les ridiculise ! Aussi, elles décident de réagir, pour faire renaître le bon vieux temps, quand leurs grand-mères terrorisaient la planète entière !

Seuil
jeunesse

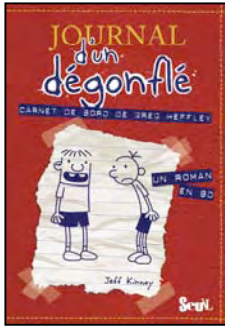
Depuis ses débuts en 1992, le Seuil jeunesse place la création au cœur d'une politique éditoriale innovante, se démarquant par une recherche graphique et une diversité de propos, d'images et de formes. Toujours désireux d'offrir aux jeunes lecteurs l'envie d'apprendre et de découvrir en s'amusant, le Seuil jeunesse s'enrichit d'une centaine de titres par an, en ayant soin de s'adresser à tous les publics et en explorant tous les genres. De l'imagier au roman pour ados, du conte illustré au documentaire, du livre-jeu au livre d'art, le catalogue, compte aujourd'hui plus de 800 titres.



Il n'y a pas d'autruches dans les contes de fées de Gilles Bachelet, 2008

Sélection 6-10 ans

Ah les contes de notre enfance ! On aime les relire et les lire à nos enfants. Mais si une autruche s'en mêle, quelle pagaille! Prenez par exemple « La Belle au bois dormant » : une belle princesse, un prince des plus charmants... De quoi faire rêver! Seulement, imaginez si l'on remplace la princesse par une autruche. Des pieds et un cou décharné qui dépassent de l'édredon, c'est tout de suite moins romantique... Charles Perrault ou les frères Grimm connaissaient les autruches. Pourtant aucune d'entre elles ne figure dans un de leurs contes. Vous allez comprendre pourquoi !



Le journal d'un dégonflé de Jeff Kinney, 2008

Sélection 6-10 ans

Greg a 12 ans lorsque sa mère lui offre un journal intime en lui conseillant d'écrire ce qu'il ressent. Bien sûr, hors de question pour lui de faire ce truc de filles, mais en le rebaptisant "carnet de bord", ça pourra toujours être utile. Greg écrit et dessine alors son quotidien en classe de 5^e. Greg a de véritables problèmes : dans sa classe, les garçons sont tous plus balaises que lui. Difficile dans ces conditions d'attirer l'attention des filles sans se rendre ridicule ! Pourtant, Greg ne manque pas d'idées. Malheureusement, rien ne se passe jamais comme Greg le prévoit !

Dans le prolongement des « racines » de Syros (de *Souris noire* à *Paroles de conteurs*), la maison développe aujourd'hui une ligne éditoriale multiple. Syros offre un espace de réflexion, et de création graphique et littéraire ! Syros propose des livres aux thématiques audacieuses et aux qualités littéraires reconnues : des contes, des albums, des romans policiers et des documentaires portant des questionnements profonds sur le monde, un combat pour la défense des droits de l'homme.



Un amour de poule de Claudine Aubrun, 2009

Sélection 6-10 ans

Catastrophe ! Riti, Rata, Tata, Rati et Tira, les poussins, piaillent comme des veaux qu'on égorge : leur mère, Denise, a disparu ! Emma la poule ne peut rester insensible à leur détresse, et décide de partir illico à la recherche de sa copine...



Où sont les fantômes ? de Fiona MacLeod, 2007

Sélection 6-10 ans

Persuadés que les fantômes sont une spécialité culinaire dont les Écossais raffolent, un crocodile, un éléphant et un lion qui vivent au bord du Nil décident d'aller voir par eux-mêmes...

CONVENTION D'OBJECTIF N° 20 Juillet 2010

ENTRE

le ministère de l'Éducation nationale,
110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07
ci-après désignée la DGESCO
représentée par le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Michel BLANQUER

ET

l'Association « *Lire et faire lire* »
3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07
ci-après désignée « *Lire et faire lire* »
représentée par son Président, Gérard DAVID

PRÉAMBULE

L'association *Lire et faire lire* déploie depuis plus de dix ans un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle mis en œuvre par les réseaux de la Ligue de l'enseignement et de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales). À la demande des enseignants et en cohérence avec leurs pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Actuellement plus de 12.000 bénévoles interviennent auprès des enfants ; 5500 structures éducatives accueillent leur intervention.

Dans ce cadre *Lire et faire lire*, encourage et contribue à développer toutes initiatives citoyennes de nature à promouvoir le goût de la lecture.

Le ministère de l'éducation nationale souhaite, dans le cadre du Plan de prévention de l'illettrisme lancé en mars 2010 accompagner le développement de l'activité de « *Lire et faire lire* » pour contribuer à donner aux élèves le goût de lire et faciliter leur accès à des acquis culturels.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1: objet

La présente convention a pour but de définir les conditions de partenariat entre « *Lire et faire lire* » et la DGESCO dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme.

G.D. MF

ARTICLE 2 : engagements réciproques

2.1 – Apports de « Lire et faire lire »


L'Association « Lire et faire lire » s'engage à :

- informer le Ministère de l'Education nationale des événements qui jalonnent au cours de l'année l'action de « Lire et faire lire » ;
- informer son réseau du développement du plan de prévention de l'illettrisme du Ministère de l'Education nationale ;
- élaborer et produire avec la DGESCO des documents d'information afin de faire très largement connaître les objectifs et les actions de l'association. Ils serviront, notamment, de supports dans le cadre d'une campagne de recrutement de bénévoles parmi les retraités de l'éducation nationale ;
- mettre en œuvre une information sur les objectifs et les actions de « Lire et faire lire » auprès services déconcentrés du Ministère de l'Éducation nationale : rectorats, inspections académiques notamment en organisant des rencontres entre ses coordinateurs départementaux et les correspondants académiques « Prévention de l'illettrisme » ;
- renforcer l'action de ses bénévoles autour de l'École, particulièrement dans l'éducation prioritaire, les classes maternelles et en zones rurales ;
- élaborer avec le DGESCO un « Code de bonne pratique », document national d'accompagnement, définissant la collaboration enseignants-bénévoles qui sera largement diffusé et pourra être décliné localement ;
- faire appel dans le cadre du dispositif de formation des bénévoles mis en place par « Lire et faire lire » aux personnels de l'Éducation nationale (conseillers pédagogiques, I.E.N., professeurs documentalistes..) pour intervenir au sein des modules thématiques relevant de leurs champs particuliers de compétence.
- prévoir de mutualiser, en ligne, sur le site de *Lire et faire lire* :
 - des informations sur les événements relevant de cette convention qui jalonnent au cours de l'année l'action de *Lire et faire lire* ,
 - des outils produits conjointement par la DGESCO et *Lire et faire lire*,
 - des outils pouvant être utilisés en auto-formation ou en formation à distance par des bénévoles et des coordinateurs.
- rechercher et mettre en œuvre, conjointement avec la DGESCO, des modalités d'évaluation adaptées

2.2 – Apports du ministère de l'Education nationale

La DGESCO s'engage à :

- informer le réseau de « Lire et faire lire » du développement du plan de prévention de l'illettrisme du Ministère de l'Education nationale ;
- élaborer et produire avec « Lire et faire lire » des documents d'information afin de faire très largement connaître les objectifs et les actions de cette association. Ils serviront, notamment, de supports dans le cadre d'une campagne de recrutement de bénévoles parmi les retraités de l'éducation nationale ;

G.D. 

- prévoir la diffusion des documents d'information sur les objectifs et les actions de « *Lire et faire lire* » auprès des services déconcentrés du Ministère de l'Éducation nationale : rectorats, inspections académiques», notamment, par l'intermédiaire des *correspondants académiques* « *Prévention de l'illettrisme* » ;
- renforcer l'action des bénévoles de « *Lire et faire lire* » à l'École, pendant et en complément du temps scolaire particulièrement dans l'éducation prioritaire, les classes maternelles et en zones rurales ;
- élaborer avec le « *Lire et faire lire* » un « *Code de bonne pratique* », document national d'accompagnement, définissant la collaboration enseignants-bénévoles qui sera largement diffusé et pourra être décliné localement ;
- mobiliser les inspecteurs de l'éducation nationale chargés des circonscriptions du premier degré pour susciter la demande des enseignants dans le cadre de la mise en œuvre du « *Code de bonne pratique* » décrit précédemment ;
- contribuer à la formation des bénévoles dans le cadre du dispositif mis en place par « *Lire et faire lire* ». Des personnels de l'Éducation nationale (conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale, professeurs documentalistes...) pourront intervenir au sein des modules thématiques relevant de leurs champs de compétence.
- prévoir de mutualiser, en ligne, sur le site Eduscol :
 - des informations sur les événements, relevant de cette convention, qui jalonnent au cours de l'année l'action de *Lire et faire lire*,
 - des outils produits conjointement par la DGESCO et *Lire et faire lire*,
 - des outils pouvant être utilisés en auto-formation ou en formation à distance par des bénévoles et des coordinateurs.
- rechercher et mettre en œuvre, conjointement avec « *Lire et faire lire* », des modalités d'évaluation adaptées

ARTICLE 3 : contexte

Cette convention d'objectif s'intègre dans l'ensemble des dispositions contractuelles établies entre le Ministère de l'Éducation nationale et *Lire et faire lire*.

ARTICLE 4 : propriété intellectuelle

Chaque partie s'engage à respecter les droits de l'autre partie sur ses marques.

Elle s'engage notamment à ne pas utiliser sans autorisation une marque de l'autre partie et, de façon générale, à prendre toute mesure utile pour éviter un quelconque risque de confusion dans l'esprit du public entre les marques.

Les marques seront respectées et citées dans leur proportion, leur graphisme et leurs couleurs telles que revendiqués auprès de l'INPI.

G.D. Af

Les documents produits par l'une des parties, dans le cadre de la présente convention, seront soumis pour approbation au partenaire.

ARTICLE 5 : durée et validité

La présente convention est conclue pour une période de trois ans. Elle peut être modifiée par avenant après négociation entre les signataires. Elle sera résiliée de plein droit dans l'hypothèse où l'une des parties ne respecterait pas ses engagements, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Paris, le 25 juillet 2010

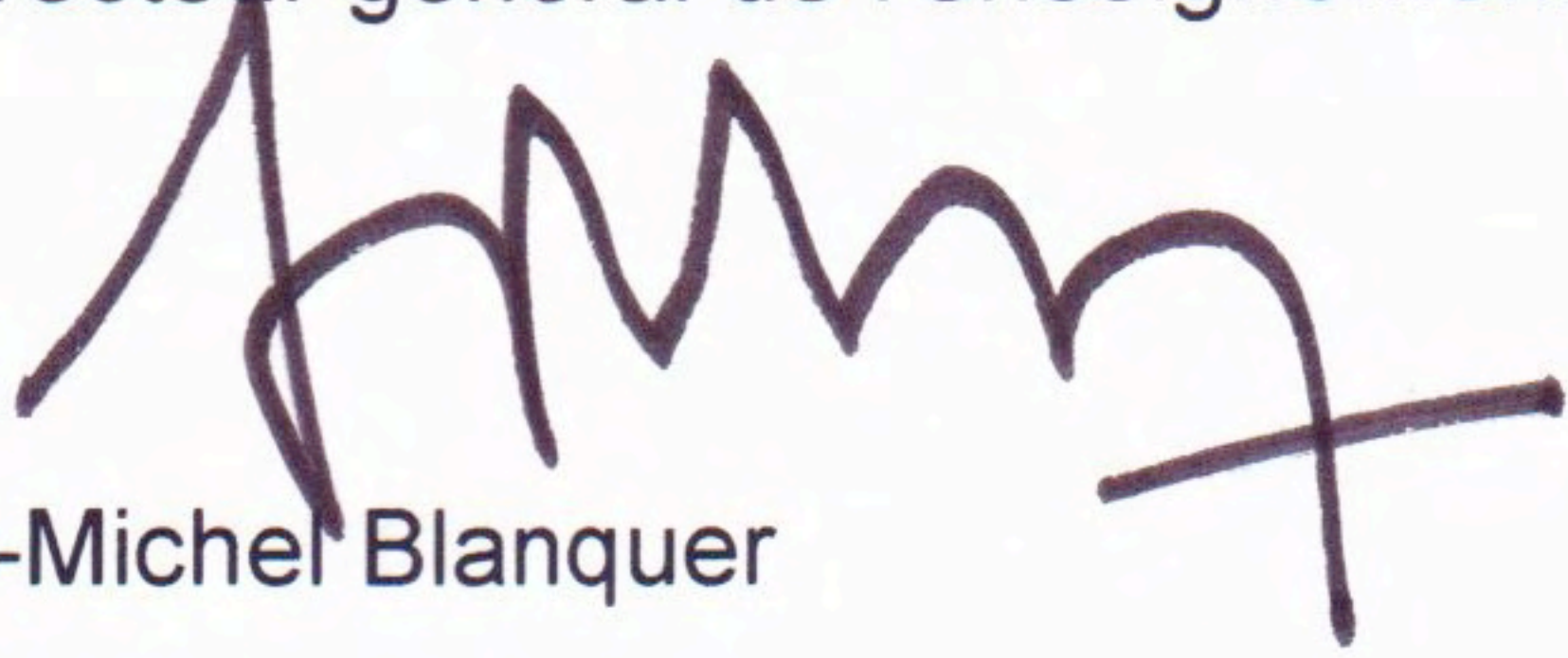
(en 2 exemplaires originaux)

(en 2 exemplaires originaux)

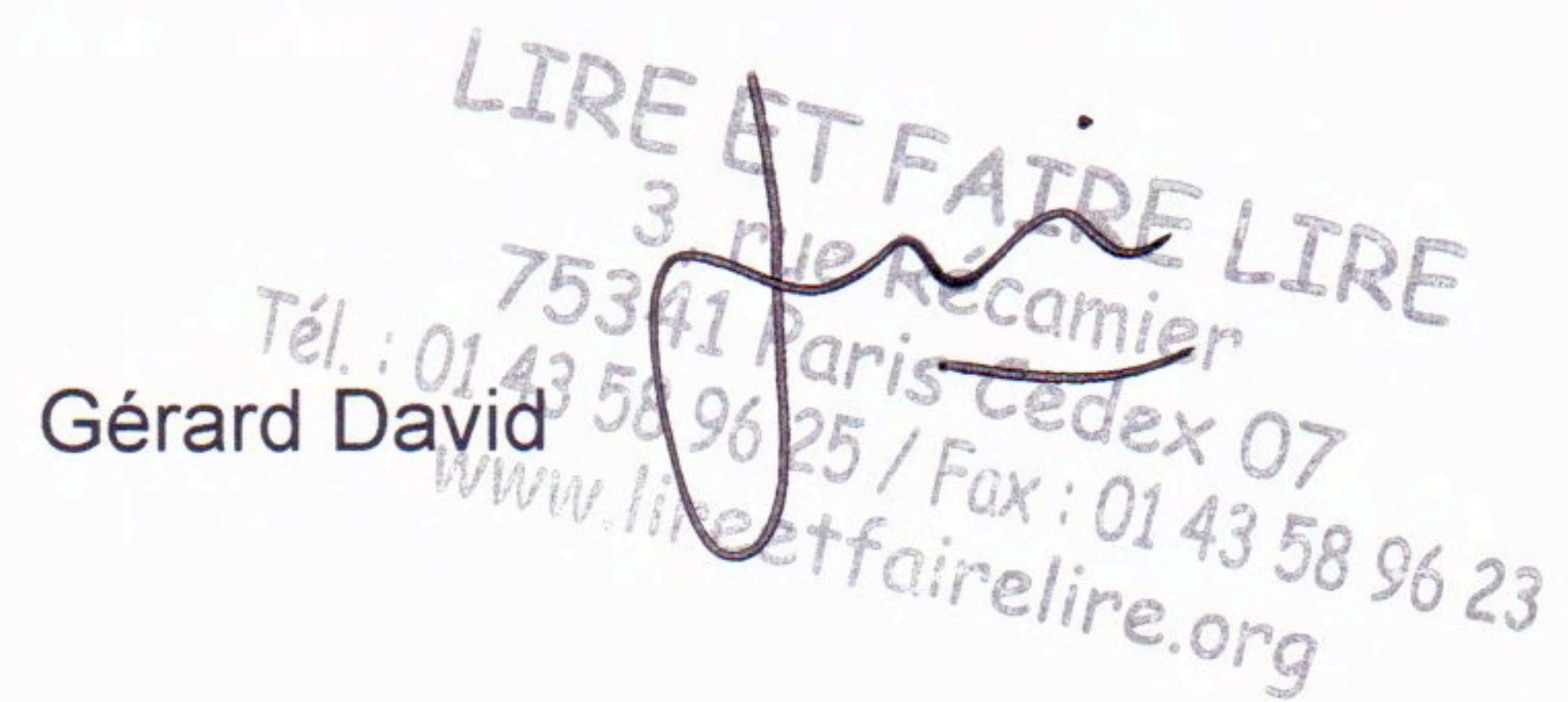
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Le Président de « Lire et faire lire »

Jean-Michel Blanquer



Gérard David



LIRE ET FAIRE LIRE
3 rue Recamier
75341 Paris Cedex 07
Tél. : 01 43 58 96 25 / Fax : 01 43 58 96 23
www.lireetfairelire.org